

Tome XXXI

N° 2

L'Entomologiste



Revue d'amateurs

45 bis, Rue de Buffon
PARIS

Bimestriel

Avril 1975

L'ENTOMOLOGISTE

Revue d'Amateurs, paraissant tous les deux mois

Fondée par G. COLAS, R. PAULIAN et A. VILLIERS

Abonnements : France : 40 F par an, Etranger : 50 F par an
à adresser au Trésorier, M. J. NÈGRE, 5, rue Bourdaloue, 75009 Paris.

— Chèques Postaux : Paris, 4047-84.

Adresser la correspondance :

A — *Manuscripts, impression, analyses d'ouvrages* au Rédacteur en chef, A. VILLIERS, 45 bis, rue de Buffon, 75005 Paris.

B — *Renseignements, changements d'adresse, expéditions, etc.*, au Secrétariat, Mme A. BONS, 45 bis, rue de Buffon, 75005 Paris.

*
* *

Tirages à part sans réimpression ni couverture : 25 exemplaires gratuits par article. Au-delà, un tirage spécial (par tranches de 50 exemplaires) sera facturé.

Vignette de couverture

Endromis versicolora LINNÉ, mâle. Le « Versicolore » (Lépidoptère *Endromiidae*). Mâle : envergure de 49 à 67 mm. Ailes antérieures variées de brun plus ou moins foncé, de noir, de blanc et de chamois. Ailes postérieures fauves, variées de blanc et de noir. Femelle : envergure de 60 à 87,5 mm. Coloration comme chez le mâle, mais toutes les teintes beaucoup plus claires. Vole au premier printemps, dans toute la zone paléarctique, sauf dans les plaines méditerranéennes.

Chenille presque glabre, à segment abdominal VIII pourvu d'une proéminence. La chenille se rencontre sur les Bouleaux en juin et juillet. La chrysalide est enfermée dans un cocon parcheminé.

L'ENTOMOLOGISTE

Directeur : Renaud PAULIAN

Rédacteur en Chef honoraire : Pierre BOURGIN

Rédacteur en Chef : André VILLIERS

TOME XXXI

N° 2

1975

LA VIE DE LA REVUE

Une catastrophe ?

par J. MONCEL

CATASTROPHE : événement bouleversant. Accident épouvantable ou désastreux.

Non vraiment, 10 F par an de plus pour l'abonnement à *L'Entomologiste* n'en justifiaient pas tant. Et si les abonnés n'avaient su la farouche détermination de la Rédaction à ne toucher au prix de cet abonnement qu'à la toute dernière extrémité, ils n'auraient pas compris que la lettre de septembre dernier grossisse à ce point l'événement. L'ampleur même qu'elle lui a donnée témoigne en tout cas du souci qu'on a, rue de Buffon, de nos intérêts, et cela vaut bien qu'il soit apporté quelques apaisements à ceux qui ont la charge de notre revue. J'ai, en ce qui me concerne, la quasi-certitude que cette augmentation est acceptée pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un simple, raisonnable, et nécessaire réajustement. J'ose même craindre que l'actualisation soit imparfaite et je m'en explique :

J'ai eu la curiosité de compulser les numéros parus depuis quelque dix ans, et j'ai constaté que pour 20 F, en 1964, nous avons reçu 117 pages d'*Entomologiste*, et que, pour 40 F que nous allons payer, nous pouvons raisonnablement en espérer autant ou presque que pour 30 F en 1974, c'est-à-dire quelque 250. En d'autres termes,

compte tenu de l'importance actuelle de la revue, nous allons la payer « en valeur absolue », le même prix très exactement qu'en 1964. Qui s'en plaindrait? Et de quelle augmentation nous a-t-on parlé?

Ah! si pour avoir voulu, par excès d'optimisme, de confiance, ou de scrupules, par trop ménager nos escarcelles, ou si par suite de défections ou de négligences de la part des abonnés, *L'Entomologiste* venait à voir ses finances réduites à un point tel qu'il lui faudrait envisager de disparaître, alors là, oui, ce serait une catastrophe!

Je ne dissimule pas que j'en éprouve la crainte. Elle m'est venue tout récemment encore en lisant, dans un appel lancé par une autre revue, et non des moindres, que « les crises conjuguées du papier, de l'imprimerie, des P.T.T., avaient contraint la plupart des éditeurs à augmenter leurs prix, une fois, deux fois dans l'année et, dans le pire des cas, à arrêter leurs activités ».

Eh bien il faut, il est nécessaire que *L'Entomologiste* demeure; qu'il survive; et qu'il n'hésite pas à nous demander l'effort qui, pour ce faire, serait indispensable.

Voilà ce que, pour ma part, je tenais à dire. Je n'ai certes pas reçu mandat de mes collègues pour le faire en leur nom, mais l'aurais-je fait, que je doute fort qu'il s'en soit trouvé un pour prendre la responsabilité de me désavouer.

Il se pourrait que quelques amateurs débutants, forts de quelques ouvrages qu'ils auraient acquis, se croient, en toute bonne foi, suffisamment pourvus en documentation par quelques kilos de tableaux et de descriptions, et s'interrogent sur l'utilité des revues dont, parmi les articles très divers qu'elles publient, quelques-uns seulement, plus ou moins épars, les intéressent présentement. Qu'ils sachent bien qu'un ouvrage, si parfait soit-il, n'est jamais définitif, et que ce sont les revues précisément qui le complètent, l'actualisent, le modifient, ou le corrigent. Qu'ils considèrent aussi qu'une revue n'a ni les moyens ni la matière suffisante pour se spécialiser aussi étroitement que chacun le souhaiterait. Qu'ils soient persuadés enfin et surtout que le temps peut venir vite où ils se féliciteront d'avoir à leur disposition les fascicules qu'ils se contentent aujourd'hui de ranger, peut-être, après les avoir à peine ouverts. Je les exhorte à ne résilier leur abonnement sous aucun prétexte, afin qu'ils ne soient pas, un jour, contraints d'acheter

d'un seul coup, à condition qu'ils la trouvent, la collection complète qu'ils voudront alors posséder à tout prix. C'est par expérience que je me permets de leur parler ainsi, avec le souvenir ému de la façon dont, lorsque j'étais moi-même débutant, mon vieux Maître en entomologie m'a fait solennellement comprendre, un peu avant sa mort, que le trésor qu'il s'appropriait à quitter était dans sa bibliothèque autant que dans ses cartons.

Il reste à dire enfin, aux plus favorisés d'entre nous, j'entends pécuniairement, que s'ils craignaient de regretter un jour, si notre revue venait à cesser de paraître, de n'avoir pas fait assez pour que tout soit sauvé, il leur est bien facile, surtout en pensant aux jeunes à qui je viens de m'adresser, d'arrondir quelque peu, chacun à la mesure de ses moyens, le chèque qu'ils vont rédiger très bientôt à l'ordre du trésorier. Ils le feront non pas pour mériter quelque vain titre d'abonné « bienfaiteur » mais tout simplement en vertu de la règle tacite de bonne et discrète solidarité qui a fait ce qu'il est du monde aimable des entomologistes.

Et sur ce, bons vœux, longue vie et prospérité à *L'Entomologiste* ! Il n'y a pas de catastrophe. Il n'y en aura pas.

(8, rue d'Anthouard,
55100 Verdun)

N.D.L.R. — C'est avec une reconnaissance émue que nous publions le texte ci-dessus qui est venu, au dernier moment remplacer un éditorial. En effet, après qu'au cours de l'année 1974 notre imprimeur de Luçon ait brutalement et définitivement abandonné la linotypie, nous avons dû « en catastrophe » nous rabattre sur un imprimeur de Chambéry qui, coup sur coup nous a annoncé une augmentation d'environ 100 % puis... qu'il n'était pas en mesure de garantir la régularité de la périodicité de notre journal. Il a fallu, une fois encore trouver un nouvel imprimeur. A l'heure où nous écrivons nous ignorons encore ce que sera, financièrement, l'année 1975. Il est malheureusement probable que les 30 % d'augmentation déjà demandés à nos abonnés s'avèreront insuffisants et que pour 1976, il faudra encore revoir nos prix.

Un éditorial prochain nous permettra peut-être, en tous cas nous l'espérons, une mise au point définitive.

Un modèle pratique de battoir

par G. TEMPÈRE

Parodiant une sentence célèbre, on peut dire que battage et fauchage sont les deux mamelles qui alimentent les collections, principalement en Insectes phytophages.

Le battoir, en particulier, est indispensable à tout entomologiste qui s'intéresse à ces Insectes et les recherche lui-même. Cela, qu'il s'occupe de Coléoptères ou de Rhynchotes, de Lépidoptères, s'il veut se procurer des chenilles et d'autres ordres encore. En dehors des Insectes, la capture de nombreux Arachnides relève aussi de l'emploi du battoir.

Laissant de côté des appareils épisodiques, comme la fameuse nappe montée de M. PIC, ustensile efficace sans doute mais aussi un peu encombrant, l'on peut considérer que les modèles de battoirs classiques se réduisent à deux.

Au début de ce siècle, avant les guerres et durant quelque temps après la première, ils étaient tous deux proposés aux entomologistes par les établissements spécialisés dans les fournitures pour naturalistes.

L'un était le parapluie proprement dit, adapté à l'usage entomologique par une doublure qui recouvrait les baleines et par une « brisure » du manche. Le fin du fin était le parapluie à deux brisures, (pour pouvoir être mieux replié) et recouvert d'alpaga. Cet instrument coûtait alors l'équivalent d'environ 140 de nos francs actuels.

Aussi, au temps où il y avait encore des nourrices, les entomologistes soucieux d'économie se contentaient-ils d'une de ces ombrelles blanches, qui étaient destinées tout spécialement à abriter des ardeurs du soleil, ces puéricultrices et leurs nourrissons.

L'autre modèle, baptisé « parapluie japonais », est seul à avoir persisté, en général. C'était, en effet, le carré de tissu, monté sur deux bâtons en croix, avec ou sans brisures, qu'utilise aujourd'hui la grande majorité des chasseurs d'Insectes.

L'expérience personnelle, que j'ai faite, de ces deux types de battoirs m'ayant montré que chacun d'eux avait ses avantages et ses inconvénients, j'ai été amené à concevoir et à réaliser une sorte d'hybride, qui réunit, je crois, les bons côtés de l'une et de l'autre des sources du croisement.

En deux mots, il s'agit d'un carré de tissu, semblable à celui qui est couramment employé, mais soutenu par une monture de parapluie ou d'ombrelle.

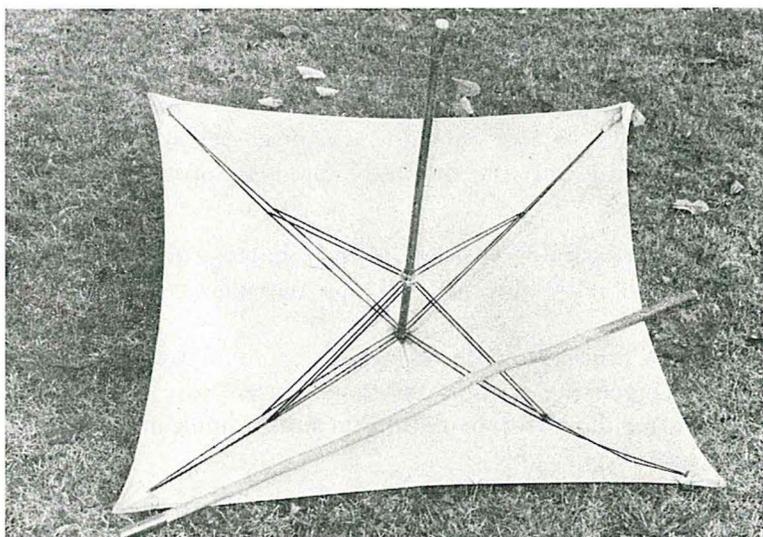


FIG. 1. — Un battoir « modèle Tempère ». Celui-ci, d'un mètre de côté (et un peu lourd), a été réalisé avec une monture de parapluie de berger corse, à neuf baleines, sans tiges de Bambou, du fait de l'envergure suffisante de cette monture (photo J.-P. Seigneuric).

Voici en quoi mon battoir offre des commodités qui ne sont pas toutes réunies par les modèles classiques :

— Possibilité de fermer l'instrument en deux secondes, pour le mettre sous le bras ou le passer dans la poche à gibier de la veste, si elle en a une.

— Possibilité de battre très bas, sans avoir à s'accroupir, en tenant la monture par le haut de son manche.

— Possibilité de battre aussi haut que peut atteindre le bâton frappeur, en tenant la monture par son bout inférieur, sans que la

distance et le temps de chute des insectes soit trop grands; d'où diminution des pertes par envol ou du fait du vent.

— Fermé, ce battoir peut servir à frapper les plantes peu élevées, au-dessus de la poche du fauchoir. Ce moyen de chasse est intéressant, parce que plus sélectif, en ce qui concerne les végétaux explorés, que le seul fauchoir.

— Possibilité, dans certains cas et pour un moment, de refermer le battoir sur les bêtes qui y sont tombées, sans que celles-ci aient trop de possibilité de s'évader.

— Bien entendu, ce battoir, comme celui de modèle courant, peut servir de nappe, pour l'examen du contenu du fauchoir, pour celui du produit d'un criblage, etc.

— Possibilité, le cas échéant, d'utiliser le battoir comme un vulgaire parapluie ou une ombrelle, pour se protéger de la pluie ou du soleil.

— Enfin, possibilité, comme avec le battoir ordinaire, de laver le tissu, quand il est devenu par trop maculé.

Quant à la fabrication de ce battoir, comme tous les entomologistes sont ingénieux et plus ou moins bricoleurs, je puis me dispenser d'entrer dans trop de détails; il suffira que j'indique quelques points importants.

Le carré de tissu, choisi assez résistant (toile, cretonne...) sera semblable à celui du battoir courant : son envergure devra correspondre à celle de la monture choisie, tout en pouvant être très sensiblement supérieure, comme on va le voir. Un grand battoir a l'avantage d'une surface de réception plus étendue, mais aussi l'inconvénient du poids. 0,80 à 1 mètre de côté représente une dimension raisonnable, qu'il n'est pas à conseiller de dépasser. Comme dans le battoir ordinaire, les bords devront être tous ourlés, afin d'éviter l'effilochage. A chacun des quatre coins sera cousu un triangle rectangle de tissu, pour constituer les poches destinées à recevoir les extrémités des branches de la monture. Pour retarder l'usure, il est bon d'utiliser, au lieu d'un simple triangle de tissu, un carré, replié selon une diagonale, ce qui donne un triangle de double épaisseur. La seule différence avec une toile du modèle habituel sera qu'il faut pratiquer, au centre du carré, une solide boutonnière, juste assez grande pour laisser passer l'embout de la monture.

Pour cette monture, on pourra utiliser celle d'une ombrelle ou d'un parapluie, en la choisissant assez solide, sans être trop lourde. Ou bien l'on se procurera, chez un fabricant, une monture nue, qui pourra être dépourvue de poignée, en haut du manche, mais devra, par contre, avoir un bout assez gros pour être commodément tenu d'une main. Un bout trop mince pourra d'ailleurs être rendu assez épais, grâce à un morceau de tige de Bambou ou encore de tube de caoutchouc.

Un point important : la monture doit être au moins à huit baleines ; juste huit autant que possible. Neuf à douze confèrent plus de solidité, mais il risque alors d'y avoir des ennuis à la base des baleines, là où un fil métallique les retient et leur sert d'axe, dans les encoches de la pièce circulaire centrale.

Les baleines seront débarrassées, si elles en portent, du petit embout enjoliveur qui les coiffe à leur extrémité et, s'il y en a huit, réunies deux à deux, par un lien quelconque. Puis chaque paire de baleine sera introduite, à frottement dur, dans la cavité d'un morceau de chaume de Bambou, d'épaisseur appropriée. Les quatre tronçons de Bambou seront coupés de telle façon que les baleines s'y enfoncent d'une dizaine de centimètres et viennent buter contre la cloison interne qui correspond à un nœud. Au-delà du nœud, on laissera une longueur en rapport avec les dimensions de la toile. Afin d'éviter que les bouts des baleines percent les coins, on les capuchonnera d'un petit morceau de tube en caoutchouc ou d'un autre élément protecteur ad hoc.

Il ne reste plus qu'à adapter le carré de tissu sur la monture ainsi préparée, pour que le battoir soit prêt à l'usage et à de nombreuses captures.

J'aimerais que certains de mes confrères en entomologie soient tentés de faire l'expérience de ce battoir, persuadé que je suis qu'il ne leur donnera que des satisfactions.

Et si quelque établissement, fournisseur des entomologistes, voulait prendre l'initiative de commercialiser le battoir « modèle Tempère », je puis l'assurer qu'il ne lui sera réclamé aucun droit d'auteur, ni par moi, ni par mes héritiers...

(258, cours du Général-de-Gaulle,
33170 Gradignan)

Note sur quelques Cétoines de Grèce

par Roger DAJOZ

Au cours d'un séjour effectué au mois de juillet 1973 à la station biologique de Kéramou, située sur le littoral au Nord-Ouest de l'île d'Eubée, non loin du village de Ialtra, nous avons pu constater que *Potosia aeruginosa* DRURY (= *speciosissima* SCOPOLI) a, dans cette région, une biologie bien différente de celle qu'elle a en France. Cette espèce est répandue en Europe centrale et méridionale; elle atteint à l'Est la région caspienne, Astrakan et l'Asie mineure. En France c'est une grande rareté qui ne se rencontre que dans certaines forêts; l'imagò apparaît de mai à octobre et il fréquente les branches élevées des grands Chênes; la larve se développe dans le terreau des arbres creux. Il est peu fréquent de rencontrer cette Cétoine à terre; elle ne descend que lors des coups de vent qui l'abattent au sol, ou bien lorsqu'elle est attirée par des appâts odorants.

La région de Kéramou a un climat très chaud (nous avons eu des températures supérieures à 40 °C pendant plusieurs jours). Elle est occupée en grande partie par un boisement de Pins d'Alep âgés d'une trentaine d'années, en bon état et exploités pour la résine; çà et là quelques cultures (Blé, Vigne), des Oliviers et d'assez nombreux Poiriers sauvages non greffés ayant 4 à 6 m de haut et portant des fruits durs, guère plus gros qu'une prune. Le littoral est occupé par des fourrés de Myrtes et de Térébinthes. Du 17 juillet au 28 juillet nous avons pu récolter de nombreux Insectes dans cette région, malgré la saison déjà avancée. En ce qui concerne *P. aeruginosa* cette Cétoine se rencontrait le plus souvent aux heures chaudes de la journée, à l'abri du feuillage des Poiriers ou occupée à mordiller les fruits. Vers 17 h et jusqu'au coucher du soleil elle entrait en activité, volant lourdement et bruyamment autour des arbres en se tenant à 3 ou 4 m de hauteur ce qui rendait sa capture difficile. Nous avons pu observer plusieurs centaines d'exemplaires de cette espèce. Beaucoup plus rarement des individus se trouvaient posés sur le tronc des Oliviers, en compagnie de nombreux *Potosia*

angustata. L'envol des *P. aeruginosa* est rapide alors que *P. angustata* se laisse prendre sans chercher à s'enfuir. Cette abondance remarquable de *P. aeruginosa* était caractéristique des environs immédiats de Kéramou dans un rayon de 1 km environ. A quelques kilomètres de là, dans un milieu apparemment semblable (avec en particulier des Poiriers sauvages portant des fruits) nous n'avons trouvé que *P. angustata*. Notons enfin que nous n'avons pas pu trouver d'arbres creux dont le terreau aurait pu servir d'habitat aux larves de *P. aeruginosa*, comme cela à lieu en France.

Au début du mois d'août 1974 nous avons noté l'abondance de *P. aeruginosa* dans le village de Mati situé sur le littoral de l'Attique à environ 30 km au Nord-Est d'Athènes. Le comportement de cette espèce y était le même qu'à Kéramou : vol lourd et bruyant surtout entre 16 et 18 heures, les Insectes se maintenant le plus souvent vers 3 m de hauteur; le soir, durant toute la nuit et le matin on pouvait trouver de nombreux individus immobiles ou se nourrissant aux dépens des pêches et des raisins, la région renfermant des cultures fruitières et ces fruits étant les seuls mûrs à l'époque de notre séjour. Selon les habitants, *P. aeruginosa* est apparue vers le 15 juillet. Son abondance était telle que des dégâts ont été commis aux fruits et que des traitements insecticides ont été effectués. Nous avons compté 40 cadavres sous un seul pêcher. Dans la région de Mati, comme dans la région de Kéramou, nous n'avons pu découvrir aucun arbre creux qui aurait pu servir d'habitat aux larves. La seule hypothèse possible est que la larve vit dans le sol, comme celle d'autres espèces de Cétoines.

L'abondance remarquable d'une espèce considérée comme très rare et les biologies très différentes de la forme grecque et de la forme française nous ont fait penser qu'il pourrait s'agir de deux races géographiques distinctes. Mais une comparaison attentive des exemplaires provenant de Grèce et de France ne nous a permis de découvrir aucune différence ni dans la morphologie externe, ni au niveau de l'édéage ou du sac interne.

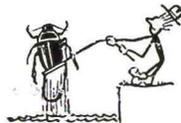
En ce qui concerne les autres Cétoines récoltées à Kéramou, la plus commune était *Potosia angustata* GERMAR, qui se trouvait par dizaines d'exemplaires sur les troncs des Oliviers et dans les Poiriers. Cette espèce est inerte : elle se laisse prendre sans chercher à s'envoler et elle se laisse tomber au sol sans réagir lorsqu'on secoue les arbres. *P. angustata* est commune dans les Balkans (Grèce, Yougoslavie), et remonte jusqu'en Hongrie, au Tyrol, en Suisse et

en Vénétie; à l'Est elle atteint l'Asie mineure, la Syrie et l'Iran. Une autre espèce, moins commune dans la région de Kéramou, *Heterocnemis graeca* BRULLÉ, est localisée à la Grèce (et peut-être à l'Asie mineure?); elle se rencontrait par exemplaires isolés mais surtout sur les plantes basses, rarement sur les arbres. Par contre cette espèce était très abondante les 12 et 13 juillet 1974 sur divers arbres en fleurs à Delphes, à l'intérieur et aux environs des ruines.

En Crète, du 12 au 21 avril 1973 nous avons pu observer deux autres espèces de Cétoines. La particularité la plus remarquable est que nous avons fait la presque totalité des captures sur des fleurs de Pyrèthre, plante de la famille des Composées dont les capitules ont des propriétés insecticides bien connues. Un très grand nombre de Coléoptères se rencontraient sur ces fleurs : des *Buprestidae* (dont *Anthaxia brevis* CAST. et GORY, par dizaines d'exemplaires), des *Malachiidae* encore indéterminés et les Cétoines *Oxythyrea cinctella* SCHAUM et *Potosia cretica* KRAATZ. Tous ces Insectes dévoraient le pollen des fleurs de Pyrèthre sans paraître en souffrir. *Oxythyrea cinctella*, qui était abondante, est largement répandue en Europe méridionale et elle atteint à l'Est le Caucase et l'Iran. *Potosia cretica* est endémique de Crète où elle semble peu commune. Nous n'en avons vu que quelques exemplaires. La plupart des récoltes ont été faites à Malia à proximité des ruines de l'ancien palais minoen, sur le littoral nord de la Crète. Deux exemplaires de *Potosia cretica* ont été récoltés sur des Ombellifères du genre *Bupleurum* dans le Sud de la Crète, aux environs de Chora Sfakion.

Les espèces de Cétoines citées dans cette note ont été déterminées par mon collègue G. RUTER que je suis heureux de remercier ici.

(Laboratoire d'Entomologie
du Muséum,
45, rue de Buffon, 75005 Paris)



POUR LES JEUNES**Arctia caja : un élevage intéressant**

par Claude DUTREIX

Les chenilles d'Écaille Martre peuvent être récoltées pendant les vacances de Pâques à la campagne. Il faut les chercher sur les plantes basses et particulièrement sur l'Ortie. Elles sont très velues, avec des poils roux autour de la tête et des poils gris sur le reste du corps. Il n'est pas très rare de les voir traverser des chemins ou des routes et ceci très rapidement.

Nourries avec de la salade, elles donneront sans problèmes des Papillons début mai. Une douzaine d'imagos sera alors nécessaire pour continuer l'élevage.

En effet, *Arctia caja* permet à l'entomologiste amateur, même pour celui qui habite la ville comme moi, de réaliser l'élevage *ab ovo*. Les œufs, semblables à des perles verdâtres, brunissent et donnent des chenilles au bout d'une semaine. Pour amorcer l'élevage, on peut donner de tout petits morceaux de salade tendre. Auparavant, j'avais fait germer des graines de Vesce cultivée (que l'on peut trouver fin juillet), les petites feuilles fournissant un apport appréciable. Mais on peut trouver une meilleure solution, d'ailleurs. A. MAZION écrivait qu'une simple feuille de Choux suffisait. A ce stade, le choix de la boîte est très important. L'utilisation des boîtes en plastique permet une plus longue conservation de la nourriture, ce qui est primordial. Mais elles favorisent la formation de la vapeur d'eau qui engluie les jeunes larves et rendent obligatoire l'utilisation d'un papier, au fond, pour absorber l'humidité des excréments. Les boîtes en bois sont exactement le contraire. De toute manière, il faut assurer une hygiène convenable qui nécessite un soin quotidien. On donnera des végétaux plus épais lorsque la croissance sera satisfaisante. Les chenilles sont polyphages, toutes les salades conviennent à merveille, les épinard, etc. Il suffit donc de garder les restes de la cuisine !

Ces derniers doivent être préalablement nettoyés des possibles résidus pesticides, afin d'être donnés finalement sains et non mouillés.

On peut noter les dates des mues en recherchant quotidiennement les exuvies. D'autre part, aux derniers stades, la chenille qui vient de muer se différencie par sa tête brun clair, ses poils luisants et collés. Vers la fin juin, mes chenilles étaient aptes à filer leur cocon. Pour cela, il vaut mieux les isoler tout à fait, dans une boîte en bois, en carton ou en bristol, tout en veillant à ce que les larves ne tissent pas en prenant appui avec le couvercle. Il sera intéressant de suivre le travail de la confection du cocon, d'observer à travers celui-ci l'apparition de la chrysalide, d'abord blanchâtre puis foncée (en ouvrant légèrement le cocon si cela est nécessaire). Celle-ci est plus grande dans le cas où le Papillon sera une femelle. L'imago devrait éclore en juillet : c'est un Lépidoptère Hétérocère aux ailes antérieures marron et blanc, aux ailes postérieures orangées avec des taches noires. On pourra constater qu'il varie beaucoup.

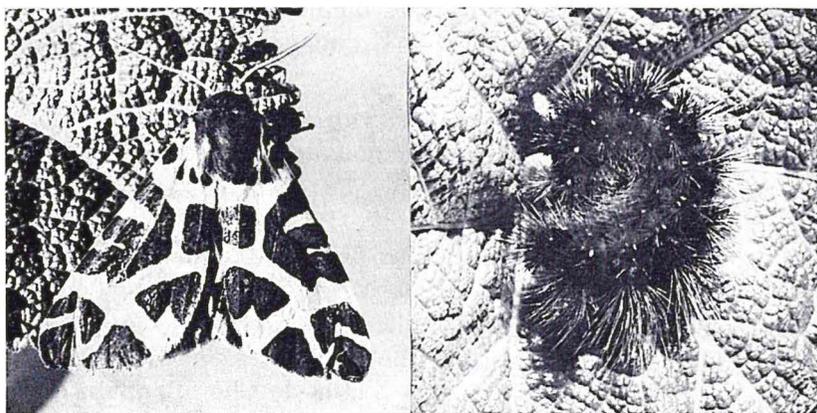


FIG. 1 et 2. — *Arctia caja* LINNÉ, à gauche papillon, à droite chenille (clichés I.N.R.A.-O.P.I.E.).

Cette espèce passe pour bivoltine dans la nature; on peut remarquer que la date d'éclosion, pour la seconde génération, est en élevage très avancée.

A noter qu'il est possible d'obtenir des individus obtenus par reproduction parthénogénétique, c'est-à-dire sans l'intervention du mâle. M. Jean BASTIDE a réussi accidentellement dans le cas de la parthénogenèse naturelle.

Il considère que ceci est malgré tout un phénomène aléatoire et très rare, ce qui expliquerait la conclusion de Albert MAZION dans sa note : « il n'existe pas de parthénogenèse pour le *Chelonia caja* L. ».

D'ailleurs, J. BASTIDE n'a obtenu sur une ponte unique de 508 œufs, qu'un assez faible pourcentage d'éclosion d'environ 28% (ponte d'une femelle obtenue *ab ovo*). Il a été possible de différencier les œufs comme suit :

209 œufs verts desséchés	(41 %)
144 œufs marrons desséchés	(28 %)
15 œufs transparents, intérieur noir	(03 %)
140 œufs viables	(28 %)

Le taux de mortalité des chenilles étant de 57 %, le pourcentage final de chrysalides fut de 12 %.

Signalons que l'O.P.I.E. met à la portée des amateurs, pour la première fois, la technique d'élevage sur milieu artificiel employée par les entomologistes professionnels. Cette expérience originale constitue une seconde voie d'élevage qui peut être complémentaire de celui proposé, plus traditionnel. Elle paraît très intéressante pour les jeunes naturalistes qui ne sont pas très initiés aux pratiques de l'élevage. C'est la première fois que la technique d'élevage sur milieu artificiel, employée par les entomologistes professionnels, est mise à la portée des amateurs. Dans le cas présent, le milieu artificiel n'est pas de composition identique à celui d'autres espèces, par exemple *Pieris brassicae*. Notons enfin que l'élevage doit être conduit différemment de celui réalisé avec des végétaux; il faut en effet éviter le dessèchement en choisissant des boîtes en plastique hermétiques. En conclusion, il est relativement aisé d'observer la totalité du cycle d'*Arctia caja*, ce qui permet entre autre, d'essayer de résoudre de passionnants problèmes et d'assister à d'intéressantes métamorphoses.

C'est la chenille d'élevage idéale pour le jeune lépidoptériste citadin. En terminant, je tiens à remercier M. Jean BASTIDE pour ses précieux renseignements sur la parthénogenèse et l'O.P.I.E.

SYNONYMIES

NOMS SCIENTIFIQUES : *Arctia caja* L.; *Chelonia caja* L.

NOMS COMMUNS : Écaille martre; Écaille martée; Écaille des jardins; Hérissonne (chenille); Ourson brun (chenille); Chenille bourrue.

BIBLIOGRAPHIE

- MAZION (A.), 1932-1933. — Notes biologiques sur certains Lépidoptères de Saône-et-Loire, I, *Bull. Soc. Hist. nat. Creusot*, pp. 26-29.
- AUBERT (Dr J. F.), — Papillons d'Europe, I, Éditions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, pp. 190-193.
- SARLET (L. G.), 1964. — Iconographie des œufs de Lépidoptères belges (*Rhopalocera-Heterocera*), XXIX, *Mém. Soc. roy. Ent. Belg.*
- POITOUT (S.) et BUES (R.), 1974. — Fiche *A. caja* L., *Cahiers de liaison O.P.I.E.*, 12, 1-1974.

(10, rue Erard,
75012 Paris).

EN VENTE AU JOURNAL

- 1^o Table des articles traitant des techniques entomologiques,
- 2^o Table des articles traitant de systématique
parus dans l'Entomologiste de 1945 à 1970

Nous avons pensé que ces tables, publiées dans notre journal, seraient plus aisément consultables sous forme de brochures isolées. Celles-ci seront complétées, peu à peu, par d'autres brochures couvrant la même période et des matières différentes, de façon à constituer une table générale des années 1945-1970 qui pourra ainsi, dans une bibliothèque, être normalement rangée à la fin de l'année 1970 et avant 1971.

Prix de chaque table : 5 francs à régler à notre trésorier, M. J. NEGRE, 5, rue Bourdaloue, 75009 PARIS, C.C.P. PARIS 4047-84.

Un Péripate du Chili chasseur de Termites

par Hippolyte JANVIER

En 1928, M. E. L. BOUVIER, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle et spécialisé dans l'étude des Onychophores, attirait l'attention des naturalistes, dans une note publiée par les *Annales des Sciences Naturelles* (p. 260), sur le comportement d'une espèce observée par un de ses correspondants, dans les forêts vierges et australes du Chili, un Péripate qui capturait et dévorait dans les galeries intérieures des troncs d'arbres, des Termites rencontrés au cours de ses déplacements diurnes et nocturnes. Identifiés comme des *Opisthopatus blainvillei* GAY GERVAIS, ces animaux dévoraient de nombreux *Calotermes chilensis*.

Les mâles et les femelles des Péripates circulent lentement, portés par une vingtaine de paires de pattes télescopiques, avec l'avant de leur corps redressé, leurs antennes semi-enroulées, explorant l'espace environnant; quand ils découvrent des Termites, ils projettent dans leur direction deux filaments de substance visqueuse, qui se rejoignent en s'anastomosant, pour engluier leurs corps dans un réseau, au milieu duquel ils se débattent longuement. Ils se cramponnent aux parois ligneuses des galeries et effectuent des tractions répétées, sur les filaments qui les emprisonnent. Ils parviennent à les étirer, mais non à les rompre ou à les décoller; par suite de la grande élasticité des filaments, après chaque traction, les Termites sont ramenés à leur point de départ. Ils se démènent ainsi pendant des heures et s'affaiblissent. C'est alors que les Péripates se rapprochent des captifs, pour les dévorer en commençant par l'abdomen, puis en attaquant les parties molles du thorax, en terminant par la tête, dont ils absorbent le contenu par succion, sur un orifice de la capsule rigide.

Dans les cages d'observation, où des Péripates adultes, longs de 5 à 6 centimètres, se trouvent enfermés avec des *Calotermes*, des chasseurs parviennent chacun, à capturer et dévorer une dizaine de proies en 24 heures. Après ces repas copieux, leur voracité décroît, pour reparaître au bout de quelques jours. Les explorations pra-

tiquées dans certaines régions forestières ont révélé l'existence de colonies de Péripatès relativement peuplées où les individus sont dissimulés au contact du sol, sous les troncs d'arbres, ou encore à l'intérieur de ces mêmes troncs, dans des galeries ouvertes par des xylophages.

A la demande de M. BOUVIER, son correspondant lui expédia, par voie postale, des Péripatès vivants, destinés à peupler le vivarium du Jardin des Plantes, alors dirigé par le Dr R. JEANNEL. Par la suite, d'autres envois seraient adressés au Pr FEYTAUD à Bordeaux, qui se trouvait engagé dans des recherches sur la vie et les ravages des Termites de la Gironde et des Charentes.

Au cours des années 1928-1931, trois lots de Péripatès vivants furent adressés au Muséum de Paris, depuis Temuco, ville située à 800 km au Sud de Santiago : les colis empruntèrent la voie ferrée jusqu'à la capitale, puis la voie aérienne entre Santiago et Buenos-Ayres. C'était alors l'époque héroïque où MERMOZ et GUILLAUMET traversaient les Andes sur des avions monomoteurs qui devaient s'élever à une altitude de 6 000 à 7 000 m pour franchir la Cordillère et atteindre le territoire argentin. Leurs avions ne disposaient pas de cabine pressurisée et les animaux vivants transportés subissaient au passage une baisse de pression atmosphérique importante et un refroidissement considérable.

De Buenos-Ayres à Natal, port brésilien du Nord, le courrier était transporté par des avions, pour franchir l'Atlantique jusqu'à Dakar au Sénégal. De cette ville de la côte africaine, d'autres avions de l'Aéropostale prenaient en charge le courrier jusqu'à Toulouse, dans le Sud de la France. Ce long voyage jusqu'à Paris, depuis le Chili, s'effectuait généralement en une douzaine de jours.

Chaque colis comprenait une boîte métallique, avec une fermeture à charnière, qui, tout en laissant filtrer l'air, était bien ajustée pour empêcher la sortie des animaux. La capacité de ces boîtes était de deux décimètres cubes. Chacune contenait des fragments de bois mort en état de décomposition avancée, une quarantaine de Termites et une dizaine d'*Opisthopatus blainvillei*, long chacun de 5 à 6 cm, le tout enveloppé dans du papier d'emballage.

A leur arrivée au Muséum, le contenu des boîtes fut soigneusement inventorié, avec les résultats suivants : présence de quelques *Calotermes chilensis* vivants et de quelques débris organiques de ces

mêmes Insectes, mais aucun Périplate vivant ne fut découvert, ni aucun reste ou fragment de ces animaux ne put être identifié, parmi les morceaux de bois mort, trouvés au fond des boîtes. Les résultats furent identiques pour chacun des trois envois échelonnés au cours des années mentionnées.

L'expéditeur des *Opisthopatus* étant sur le point de venir en France, pendant le premier semestre de 1932, il récolta une centaine de Périplates dans une forêt habitée par ces prédateurs et il en sélectionna 40, parmi les plus vigoureux, qui furent distribués en quatre boîtes métalliques semblables aux précédentes, à raison d'une dizaine dans chacune; ces animaux furent enfermés avec des *Calotermes* vivants et des fragments de bois décomposé. Les 40 Périplates furent transportés comme bagages par train jusqu'à Santiago, ville où ils séjournèrent pendant une semaine, surveillés et ravitaillés en Termites.

Leur état parut satisfaisant au moment de leur départ pour Antofogasta, ville située dans le Nord du Chili, à une distance de 1 500 km environ, distance qui fut parcourue par chemin de fer. A leur arrivée dans cette ville de la région salpêtrière, ils furent examinés à nouveau et ravitaillés en Termites. Ils apparurent tous en bon état, se mouvant à une allure ordinaire dans leurs boîtes. Après une halte de trois jours dans ce port de la côte du Pacifique, le voyageur qui transportait les Périplates se rendit par le Transandin en Bolivie et au Pérou, pays où il devait séjourner quelques mois, en explorant les Hauts-plateaux andins, avec des séjours à Potosi, Cochabamba, La Paz, Le Cuzco et Arequipa.

Un premier arrêt fut effectué à Calama et dans la vaste carrière de cuivre à ciel ouvert de Chuquicamata, localités situées à 1 500 m d'altitude et au centre d'une région désertique : les Périplates y furent examinés, ils apparurent immobiles et comme en état de léthargie, mais non déformés et apparemment vivants. L'arrêt suivant eut lieu à Potosi pour une durée de 48 h; pour atteindre cette ville des hauts-plateaux, située à 4 060 m d'altitude, il faut franchir un col, où la voie ferrée s'élève à 4 787 m. Dans cette ville les boîtes furent inspectées : des *Calotermes* bien vivants y circulaient, des restes de Termites s'y trouvaient dispersés, mais aucun Périplate vivant ne fut découvert, ni aucun fragment identifiable pouvant se rapporter à eux; les 40 *Opisthopatus* s'étaient volatilisés à l'intérieur des boîtes sans laisser de trace.

Un voyage vers l'Europe par voie maritime en passant par le canal de Panama ou celui de Magellan, depuis le port de Valparaiso, aurait, sans doute, sauvé les Péripatès et, aujourd'hui, des avions modernes à cabines pressurisées et climatisées permettraient d'introduire avec succès ces chasseurs de Termites pour des essais de lutte contre ceux de Saintonge, qui bien que réduits de taille, constituent une calamité permanente dans la Charente-Maritime.

J'ai eu l'occasion d'observer ces redoutables ravageurs des forêts et des habitations dans l'île d'Oléron, depuis une dizaine d'années et particulièrement dans la région de Saint-Trojan-les-Bains, où la presque totalité des maisons ont leurs boiseries fortement endommagées, au point qu'il faut songer à les remplacer tous les dix ans. Les Termites de Saintonge ne respectent rien : ils s'attaquent non seulement au bois, mais aux installations électriques et ils dénudent parfois les fils en causant des courts-circuits; ils se logent dans les murailles depuis la cave jusqu'aux greniers, en se creusant des canalisations entre les pierres de maçonnerie; ils savent attaquer des terrasses recouvertes d'une couche de bitume reposant sur carton, en dévorant celui-ci, et en creusant dans le béton par les produits qu'ils secrètent, des orifices qui transforment les dalles en gouttières après les averses.

Ayant déposé quelques parpaings dans un jardin, au milieu des fleurs et des légumes, chaque bloc d'aggloméré fut recouvert d'une planchette de Pin; au bout de quatre semaines, une planchette fut soulevée; elle abritait une trentaine de Termites de Saintonge, qui avaient ravagé le bois, mais qui avaient également creusé, dans la face supérieure du parpaing, cinq orifices, prolongés en profondeur, par autant de galeries dans lesquelles ils se réfugiaient, dès qu'ils se trouvaient exposés en pleine lumière; dans trois de ces canaux de descente on pouvait introduire une allumette presque en entier. Ces galeries ne peuvent être creusées que par l'action des substances sécrétées par nos Termites. Sous les planches recouvrant les autres blocs, les Termites réfugiés avaient creusé des galeries analogues. Profitant de la nuit pour explorer la surface du sol ils sont attirés par tous les morceaux de bois, qui se trouvent sur leur chemin; ils se logent dessous et s'y établissent comme à demeure.

Dans le sol sablonneux de la forêt, on les découvre en surface sous les troncs déracinés, sous les écorces des souches et jusque dans les couches profondes où ils parviennent en dévorant les racines jusqu'à leurs dernières ramifications. Ils établissent des

couloirs souterrains et passent sous les rues, pour s'en aller d'un édifice, à celui d'en face. Les cimetières ne sont pas épargnés et les cercueils enfouis sous deux mètres de sable disparaissent en peu d'années. Des insectivores comme les Taupes, les Mulots, les Hérissons, les Lézards en détruisent un grand nombre; mais ils ne parviennent pas à enrayer leur multiplication. Ce qui caractérise la méthode de chasse des Péripates, c'est qu'ils circulent dans les galeries mêmes des Termites et les poursuivent en réduisant la section de leurs corps pour s'introduire dans des anfractuosités très réduites.

Les *Opisthopatus blainvillei* observés à Temuco pendant cinq années, dans la nature et au laboratoire, sont des animaux vivipares, comme tous les Onychophores. L'appareil génital des femelles comprend deux ovaires juxtaposés de volume réduit, qui débouchent dans un oviducte filiforme, lequel se ramifie en deux utérus séparés, longs et volumineux. A quelques millimètres de leur origine apparaît, sur chacun des utérus, la première dilatation utérine, un tout petit renflement qui abrite les plus jeunes embryons; la suivante, un peu plus développée, contient deux embryons plus âgés et ainsi de suite pour les autres, dont l'ensemble forme une série à développement progressif bien gradué. Dans chacun des utérus, les dilatations sont en nombre égal et les embryons de même ordre sont de même sexe et de même taille.

Le nombre des dilatations utérines varie d'une femelle à l'autre : j'en ai compté 12 comme minimum chez une femelle et 28 chez une autre comme maximum, soit un total de 24 embryons chez la première et 56 chez la seconde. Chaque dilatation utérine renferme une vésicule membraneuse fusiforme qui contient les embryons accolés l'un à l'autre, par toute la longueur de la face ventrale. Les deux dilatations utérines les plus rapprochées du vagin sont occupées par les embryons les plus développés, dont la longueur est de 24 mm; leur tête est orientée vers le vagin. La forme de leurs corps ressemble à celle des adultes, sauf la couleur qui est entièrement blanche. Les quatre embryons parvenus au terme de leur croissance naissent les uns à la suite des autres et leur naissance est échelonnée sur un à deux jours. A la naissance, ils sont incapables de marcher; mais ils peuvent se déplacer par quelques ondulations du corps.

Les embryons des diverses dilatations utérines progressent dans les utérus tout en se développant : ils sont séparés par des étran-

gements, plus ou moins longs, qu'ils franchissent en les dilatant, poussés par un péristaltisme qui les rapproche très lentement du vagin.

L'élevage des jeunes Péripatés en laboratoire ne présente pas de difficultés particulières : les individus issus des générations successives croissent régulièrement en conservant entre eux une différence de taille qui s'atténue au bout d'une année, quand les vivres leur sont distribués régulièrement. Les individus privés de Termites pendant de longues périodes conservent un bon aspect et ils semblent s'alimenter avec des particules de bois en état de décomposition.

(Villa « Les Iris »,
17370 Saint-Trojan-les-Bains)

Deux nouveaux groupes entomologiques

Depuis plusieurs années déjà, les entomologistes de Toulouse et des environs se sont groupés en un « Club entomologique ».

Ce Club, qui aujourd'hui est une société déclarée, a son siège social à la Faculté des Sciences de Toulouse, Laboratoire de Zoologie, 118, route de Narbonne, Toulouse. Il groupe près d'une centaine de membres, lépidoptéristes, coléoptéristes et apiculteurs, pour la plupart des jeunes, mais aussi quelques entomologistes et apiculteurs chevronnés qui s'efforcent d'aider et de guider les débutants.

Les réunions, au début à date irrégulière, ont lieu maintenant chaque mois.

Le Club publie un Bulletin tiré en offset ou ronéotypé (selon l'argent en caisse !) : « *L'Entomologiste Toulousain* » entièrement rédigé par les membres du Club, et comportant une page d'offres et demandes d'échanges.

* * *

A Grenoble vient d'être créé le « Club entomologique dauphinois *Rosalie* » qui groupe déjà une vingtaine d'adhérents actifs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jacques VINAY, Président, 36, rue Henri-Duhamel, 38100 Grenoble, ou à M. L. LESEIGNEUR, 7, rue Masséna, 38000 Grenoble.

Présence en Languedoc de *Synophropsis lauri* (Hom. Cicadellidae)

par J. BONFILS et F. LAURIAUT

Quelques individus de *Synophropsis lauri* (HORVATH, 1897), intéressante espèce nouvelle pour la faune de la France, ont été récoltés par l'un de nous (F. LAURIAUT) durant l'automne 1973. Les Insectes ont été trouvés dans des pièges de MERICKE disposés en vue de l'étude épidémiologique de maladies à virus des céréales (LECLANT). Les bacs sont mis sur des parcelles expérimentales (semis de Graminées) de l'École nationale supérieure agronomique de Montpellier. L'ensemble des plantations est entouré par un rideau d'arbres et d'arbustes divers, parmi lesquels figure le Laurier (*Laurus nobilis* LINNÉ). On a successivement obtenu 1 ♂ le 23 octobre 1972, puis 1 ♂ 2 ♀ le 25 octobre 1973, 1 ♀ le 30 octobre.

Ces spécimens paraissent conformes à la redescription des types par LINNAVUORI (1954), à laquelle nous nous réferrons. La longueur du corps de nos Insectes est la suivante : ♂ 5,9 mm; ♀ 6,1-6,3. Teinte générale jaune-verdâtre, face aplatie subconcave. Antéclypéus s'élargissant vers le bas, frontoclypéus élargi vers le haut. Tête grande, vertex triangulaire assez proéminent, plat. Ocelles sur le passage de la face, à une distance des yeux égale à leur diamètre. Élytre assez aigu à son extrémité, appendice indistinct. Tibia antérieur armé de 1 + 5 épines, tibia médian 5 + 5, genou postérieur 2 + 2 + 1. Pygophore très allongé, sclérifié, le tube anal sclérifié enfoncé dans le pygophore. Valve petite, arrondie. Lames génitales longues, les côtés internes sinués au milieu, portant une rangée de grandes soies (macrochètes) le bord latéral avec de longs poils. Styles grêles. Connectif fusionné, long, pentagonal à l'apex. Pénis avec le gonopore apical. 7^e sternite abdominal de ♀ très long, caréné au milieu, le bord postérieur arrondi.

RIBAUT (1952) estime que l'espèce n'appartient pas à la faune française; toutefois il en donne les caractères principaux dans le

tableau des genres. Il établit également la synonymie spécifique (note infrapaginale 181), confirmée par LINNAVUORI (1954).

La distribution de *S. lauri* paraît s'étendre à la moitié nord de la région méditerranéenne. Elle fut tout d'abord signalée de Grèce, d'Italie, de Hongrie (HORVATH); puis du Sud de la Russie ainsi que de Yougoslavie (LINNAVUORI, 1954); plus récemment LINNAVUORI (1965) indique sa présence en Turquie et la classe dans le groupe des espèces « pontoméditerranéennes » (fig. 1).

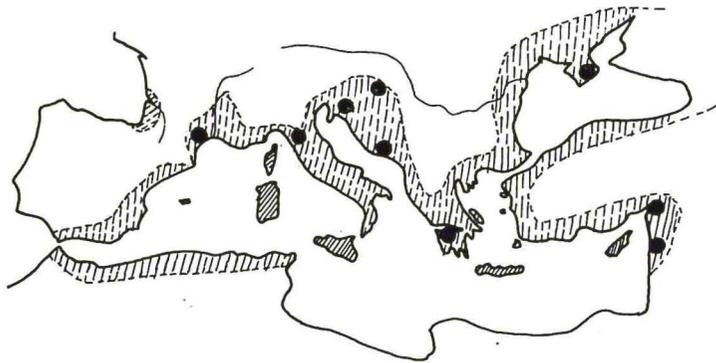


FIG. 1. — Répartition géographique de *Synophropsis lauri* (HORVATH) (●); en hachures les limites approximatives du Laurier, *Laurus nobilis* (LINNÉ).

On possède très peu d'informations relatives aux exigences biologiques de cet Insecte. Il serait, d'après les différents auteurs, strictement inféodé, semble-t-il, au Laurier (*Laurus nobilis*), arbrisseau circumméditerranéen. Il est considéré par SERVADEI (1947) comme assez commun à Florence, de mai à août. Dans la partie occidentale de l'aire de répartition du Laurier noble, il n'y a pas à proprement parler de disjonction; et par conséquent, plus que le fait d'une récente introduction, la présence de *S. lauri* dans le Sud-Est de la France pourrait être assez ancienne. Toutefois, si des captures en d'autres points des régions littorales ne viennent par la suite renforcer cette hypothèse, on pourra penser — comme pour l'espèce *Edwardsiana platanicola* VIDANO, citée par DELMAS (1965) — qu'il s'agit ici encore d'une acquisition relativement récente de la faune française.

BIBLIOGRAPHIE

- DELMAS (R.), 1965. — L'identité véritable de quelques Cicadelles nuisibles de la Région (*Typhlocybidae* et *Jassidae*). *Ann. Soc. Hist. nat. Hérault*, Fasc. 4, p. 243-244.
- EMEL'YANOV (A. F.), 1967. — Order Homoptera. Suborder Cicadinea (*Auchenorrhyncha*), in : Keys to the Insect of the European USSR. Vol. I, Apterygota (...). Edit. Bey-Bienko, Jerusalem. Oldbourne Press, London.
- FLORA EUROPAEA. — Vol. 1, 465 p. Cambridge University Press, 1964.
- HORVATH (G.), 1897. — Homoptera nova ex-Hungaria. *Term. Füzetek.*, 20, p. 620-643.
- LINNAVUORI, (R.) 1954. — On some of Horvath's palearctic Cicadellid types. *Ann. entomol. Fennici*, 20 (4), p. 181-184.
- LINNAVUORI (R.), 1965. — Studies on the South and Eastmediterranean Hemipterous Fauna. II. Hemipterological observations from Turkey. *Acta entomol. Fenn.*, 21, Helsinki, p. 44-70.
- METCALF (Z. P.), 1957. — General catalogue of the Homoptera. Fasc. VI. *Cicadelloidea*. Part 10, *Euscelidae*, Section II. *U.S. Dept. Agric.*, Washington, D.C.
- RIBAUT (H.), 1952. — Homoptères Auchenorrhynques. II (*Jassidae*). *Faune de France*. 57, 474 p.
- SERVADEI (A.), 1947. — Emitteri nuovi o poco noti della fauna italiana. *Redia*, 32 (2), p. 31-45.

(Laboratoire de Recherches
de la Chaire d'Ecologie animale
et de Zoologie agricole, I.N.R.A.,
Ecole Nationale Supérieure Agronomique,
34060 Montpellier Cédex)

 Erratum

- A. VILLIERS : une nouvelle nomenclature des Lepturines de France (*Col. Cerambycidae*). *L'Entomologiste*, 30 (6), 1974, page 209, dans le tableau, lire :
10. Premier article des tarsi postérieurs plus long que les deux suivants ensemble (fig. 13). Antennes grêles *Evodinus* LeC.
— Premier article des tarsi postérieurs au plus aussi long que les deux suivants ensemble (fig. 14). Antennes épaisses.....*Brachyta* Fairm.
-

Hybrides naturels de *Chrysotribax* en Aveyron (Col. Carabidae)

par Jacques DEVECIS

Lors de la publication des tableaux synoptiques des larves et imagos des espèces du genre *Chrysotribax* parus dans *Entomops* (n° 9 du 28 septembre 1967), P. RAYNAUD rappelait la description de l'hybride *hispanus* - *hispanus* X *splendens* *amonius* (= *C. olieri* RAYNAUD) décrit à l'origine par lui-même dans *Miscellanea Entomologica* (40 (8), 1943).

Il indiquait que cette description avait été effectuée à partir de spécimens provenant de ses propres élevages, les hybrides ainsi obtenus étant par ailleurs uniquement des femelles. Il précisait que ce Carabe n'avait jamais été trouvé à sa connaissance à l'état naturel mais qu'il lui semblait possible qu'il puisse être découvert dans les localités où *hispanus* et *splendens* vivent en cohabitation telles que la vallée du Sor, en Montagne Noire, la forêt de Grésigne dans le Tarn ou dans celles récemment découvertes en Aveyron et notamment à Najac.

Cette petite prédiction vient d'obtenir confirmation. En effet, à l'occasion d'une excursion entomologique dans ce dernier département, en compagnie de mon collègue et ami le Dr BENOIT, ce dernier découvrait le premier spécimen de cet hybride rarissime.

C'était le 19 octobre 1974 dans la vallée de Najac en Aveyron et à proximité de cette localité. Les circonstances de cette capture méritent d'être contées. Nous avons décidé de consacrer notre journée à la recherche de quelques *Ch. splendens* des nouvelles stations de l'Aveyron et commencé nos recherches de bon matin dans les gorges du Viaur.

Après quelques heures de prospection sous une pluie fine et insidieuse, qui ne devait pas cesser de la journée, nous étions possesseurs d'une dizaine de spécimens dont quelques magnifiques exemplaires de la variété *cardinalis* aux splendides reflets rouge-lilas. Après une pause, écourtée en raison du temps toujours aussi détes-

table, nous décidions de poursuivre notre prospection dans la région de Rieupeyroux afin d'essayer de capturer quelques *Ch. splendens* de cette nouvelle station. Malheureusement à la pluie persistante vint s'ajouter un épais brouillard qui se transforma rapidement en un mur opaque. Après une heure de circulation difficile et en désespoir de cause nous décidâmes de quitter la région et de porter nos recherches dans les gorges de l'Aveyron relativement proches, afin de ne pas perdre notre après-midi. C'est ainsi que vers 16 heures, après avoir prospecté plusieurs stations dans les bois et forêts qui tapissent les ravins aux environs de Najac, je découvrais un talus qui devait se révéler particulièrement riche. Je mis tout d'abord au jour un spécimen d'*hispanus* très coloré et qui me parut minuscule. En fait, il atteignait à peine 25 mm. Je fis part de ma découverte au Dr BENOIT qui explorait ce même talus à mes côtés. Quelques minutes plus tard ce dernier me signalait un spécimen semblable, à l'avant-corps très coloré. Une variété de *Ch. hispanus* à tête et pronotum vert métallique, proche d'aspect de la variété *auzati* LE MOULT se rencontrant parfois dans cette localité, je n'y prêtai pas une attention particulière et nous poursuivîmes nos recherches. Nous étions possesseur en fin de journée d'une trentaine de Carabes, des *hispanus* pour la plupart.

Après notre retour en Corrèze dans la soirée nous procédâmes chacun de notre côté au nettoyage de nos captures et à leur mise sur couches après identification. C'est alors que le Dr BENOIT eut son attention attirée par la coloration de l'un de ces spécimens débarrassé de la gangue de boue qui le recouvrait. Il me porta aussitôt ce curieux *splendens* bicolore.

Un rapide examen à la loupe me confirma alors ce que je n'osais supposer depuis que mes yeux s'étaient posés sur l'Insecte. Il s'agissait bien d'un hybride naturel mâle de *Ch. hispanus* X *splendens amonius najacencis (olieri* RAYNAUD) dont je donne ci-dessous une description succincte.

Allure générale svelte, intermédiaire entre *hispanus* et *splendens* mais plus proche d'aspect de *splendens*. Tête et corselet vert métallique soutenu d'un ton très semblable à celui de *rutilans perignitus* ou d'hybride *rutilans* X *hispanus (croesus* OBERTHUR). Le pronotum granuleux et fortement ponctué est un peu moins large que long (5,5 × 6 mm) avec des lobes inférieurs courts et aigus, aux sommets légèrement arrondis. Il est marqué de rides transversales

plus profondes sous le disque, avec des fossettes nettes à fond doré, largement évasées vers l'intérieur.

Les élytres en ovale allongé, non déprimés et même légèrement bombés, ont un coloris d'or rose très métallique aux reflets feu avec des gouttières marginales d'un ton à peine plus soutenu. La plus grande largeur se situe dans le dernier tiers des élytres. Les primaires sont marqués dans leur tiers supérieur d'une costulation fine presque imperceptible, concolore, et de trois rangées de fossettes peu marquées, absentes par ailleurs sur le disque des élytres. Stries à fond d'aspect lisse mais marquées de faibles dépressions, de fines craquelures à fond vert (uniquement visibles à la binoculaire) et d'une très faible ponctuation éparse.

Pattes, antennes et tous appendices noirs, les griffes rouges, les tarses antérieurs portent quatre pulvilli dont un réduit mais très net. Antennes longues, les articles 7 et 8 noduleux au sommet, l'article 7 est très échancré alors que l'article 8 l'est très faiblement.

Ce spécimen présente quelques petites malformations plus ou moins nettes :

— la griffe du tarse antérieur droit est absente, la hampe de cet article est par ailleurs légèrement racornie et comme brûlée à son sommet, les pulvilli de ce tarse étant, en outre, légèrement mal formés;

— la face inférieure du dernier article du tarse antérieur gauche ne possède pas les deux rangées longitudinales de soies rouges habituelles bien que les fossettes dont elles sont issues soient présentes, le fémur de cette patte étant par ailleurs un peu plus long et présente une malformation au niveau de la hanche.

Enfin on peut constater une légère déformation du tibia postérieur gauche sans raccourcissement.

Longueur totale	26 mm
Largeur maximum du pronotum	5,5 mm
Largeur maximum des élytres	8,5 mm

spécimen conservé dans la collection BENOIT.

La découverte inopinée de cet hybride m'a incité à revenir sur les lieux de celle-ci à l'occasion de la Toussaint, période au cours de laquelle, chaque année, j'effectue traditionnellement une petite tournée entomologique.

En compagnie de mon épouse, je procédai à une première recherche dans le biotope le 30 octobre suivie d'une seconde effectuée à la fin de mon périple le 3 novembre 1974. Ces nouvelles quêtes m'ont permis de découvrir trois nouveaux spécimens de *Ch. olieri*, toutes des femelles d'ailleurs, dont une malheureusement endommagée par un coup de piochon.

Comme l'avait déjà indiqué P. RAYNAUD ces spécimens femelles présentent, à l'inverse du mâle, un aspect général beaucoup plus robuste et par là même plus proche d'*hispanus*.

Les coloris un peu moins soutenus que chez les mâles sont très vifs, la tête et le pronotum sont d'un vert très métallique, les élytres d'un ton plus clair que chez le mâle avec une gouttière marginale rouge plus nette mais souvent interrompue. En outre, ces Insectes paraissent revêtus d'une suffusion dorée qui leur donne un éclat remarquable.

La costulation et les trois rangées de fossettes des élytres sont plus nettement marquées que chez le mâle bien que le disque de ceux-ci soit également vierge de ponctuations.

Longueur maximum des trois femelles ...	32	-	32	-	33	mm
Largeur maximum du pronotum	6,5	-	6,6	-	6	mm
Largeur maximum des élytres	10,5	-	10,5	-	10	mm

Ces trois spécimens conservés dans la collection Devecis.

Il convient de signaler que ces quatre hybrides ont été découverts en logettes hivernales, soit en talus, souches ou en mottes de glaise. Ils étaient généralement profondément enterrés et relativement proches les uns des autres puisque moins d'une cinquantaine de mètres les séparait. Il est donc probable que ces spécimens qui paraissent n'avoir pas circulé (les griffes ne sont pas émoussées et les disques des élytres et du pronotum ne portent aucune rayure) proviennent d'une même ponte. Par ailleurs, il semble que cette hybridation ait été rendue possible dans ce biotope en raison de la rareté des spécimens de *Ch. splendens*. Des sections entières de ce secteur paraissant entièrement colonisées par *hispanus*, aucun *splendens* n'ayant été capturé dans celle-ci, quelques rares spécimens ailleurs. En effet, il convient de signaler qu'au cours de ces trois journées de chasse dans cette région nous avons découvert environs 75 spécimens d'*hispanus* (y compris les restes nombreux d'Insectes n'ayant pu se dégager de leur logette hivernale, les

printemps précédents, en raison de la nature du sol) alors que nous n'avons découvert que huit spécimens de *splendens*, non compris les hybrides. Il semble donc qu'en l'absence de partenaires de son espèce une femelle vierge de *splendens* se soit livrée à un mâle d'*hispanus*, à moins que lassée d'une quête stérile, un mâle de *splendens* ait été contraint de faire sa cour à une belle étrangère.

(9, avenue Victor-Hugo,
19000 Tulle)

N.B. Entre la rédaction de cet article et sa publication une nouvelle prospection dans le même secteur m'a permis de découvrir 3 nouveaux spécimens (1 ♂ et 2 ♀), ces derniers étant malheureusement endommagés. Une de celles-ci a été déposée au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris.

Courrier des lecteurs

QUESTION : (*L'Entomologiste*, n° 2, 1974) : un *Chaetocarabus intricatus* capturé en forêt de Fontainebleau présente un raccourcissement anormal du métatibia et du métatarse gauches. D'autres anomalies ont-elles été constatées sur des « *Carabus* » de la forêt de Fontainebleau ou d'ailleurs, et ce cas peut-il être considéré comme rare?

RÉPONSE : le cas signalé est une anomalie banale; surtout si l'on considère que beaucoup de semblables passent inaperçues, soit que l'assymétrie des pattes soit peu prononcée, soit qu'elle affecte, ou bien des Insectes de petite taille chez lesquels elle est moins apparente, ou bien des individus d'espèces communes que l'on néglige de préparer et d'examiner attentivement.

Des raccourcissements ou des allongements peuvent affecter également les pattes antérieures ou intermédiaires et s'accompagner de malformations diverses.

Tout entomologiste peut, en tout cas, un jour ou l'autre, remarquer des monstruosité plus spectaculaires, et l'on ne saurait trop engager chacun à examiner sur ce plan le plus grand nombre de captures possible, ni recommander à ceux qui viendraient à découvrir des cas tératologiques exceptionnels d'adresser les Insectes anormaux au spécialiste de la biologie générale et de la tératologie du Comité d'études pour la Faune de France, dont la liste des membres figure dans chaque numéro de *L'Entomologiste*.

J. MONCEL

(8, rue d'Anthouard,
55100 Verdun)

Quelques Coléoptères rares du Maroc

par J. GOURVÈS

Cette note est la suite d'un travail précédent « quelques Caraïbiques mal connus du Maroc » paru dans « *L'Entomologiste* » (1974, 30(4-5), p. 189-192).

Orsodacne lineola PANZER subsp. *ruficollis* PIC (*Chrysomelidae*).

En 1966, JOLIVET écrivait dans le *Bulletin de la Société des Sciences naturelles du Maroc* (tome 46, p. 307), que la présence de cette espèce signalée d'Azrou par PIC, était douteuse.

Un individu trouvé au Maroc le 20 mai 1934, sans autre précision, se trouve pourtant dans la collection Schramm et a été déterminé par M. KOCHER en 1958. Le 13 mai 1969, l'espèce a été retrouvée par M. Ch. RUNGS à Bab Tiliouine, dans le Rif. Deux individus à élytres noirâtres correspondent à la ssp. *ruficollis* PIC si toutefois la détermination de KOCHER est bonne. Deux autres individus à élytres jaunes marqués d'une bande suturale noirâtre, correspondraient à la sous-espèce typique.

La présence d'*Orsodacne lineola* PANZER est donc confirmée au Maroc, et, si les déterminations sont correctes, la sous-espèce de PIC correspond en réalité à une simple variété, suivant la définition même du mot sous-espèce, les quatre exemplaires ayant été trouvés en même temps, sur le même arbuste.

Lasiorrhynchites coeruleocephalus SCHOL. (*Rhynchitidae*).

La collection Bleton (I.S.C.) contient deux exemplaires de cette belle espèce, trouvés le 24 juin 1936 à Oujda Jorf, dans le Maroc oriental. C'est une espèce méditerranéenne fréquente en Espagne. Elle a été trouvée par M. RUNGS à Tifni dans le Grand-Atlas le 24 juin 1970 (un individu). Cette localité étend de plus de 300 km vers le Sud, l'aire de répartition de l'espèce. Il est fort probable que cette station soit une relictte post glaciaire au même titre que l'Aguelmane Sidi Ali, dans le Moyen-Atlas, pour le Bembidiidé *Metallina lampros* subsp. *phygas*.

Platyrhinus latirostris FABRICIUS (= *resinosus* SCOPOLI) (*Anthribidae*).

Seule parmi les collections de l'I.S.C. la collection Bleton contient un exemplaire de cette espèce, capturé le 23 avril 1937 au Maroc, sans autre indication de localité. J'en ai trouvé 2 dans le Val d'Ifrane (Moyen-Atlas) le 2 février 1968, hivernant sous l'écorce déhiscente d'une souche de Frêne. A ce jour, ce doit être la seule station marocaine connue avec certitude.

Colydium elongatum FABRICIUS (*Colydiidae*).

Cette espèce très commune en France est considérée comme rare au Maroc. La collection de l'Institut Scientifique Chérifien ne comptait qu'un seul exemplaire. L'espèce existe pourtant aussi bien en plaine qu'en montagne. Je l'ai trouvée à différentes reprises dans les Chênes-lièges de la forêt de la Mamora près de Rabat. Certains arbres, criblés de galeries, avaient sous leurs écorces déhiscentes, des dizaines de cadavres de *Colydium*, retenus dans des toiles d'Araignées. Je l'ai retrouvée en mai 1972 sous une écorce de Chêne pubescent à l'Aguelmane Azigza dans le Sud du Moyen-Atlas.

Colobicus marginatus LATREILLE (*Colydiidae*).

Là encore, un seul exemplaire existait dans la collection de l'I.S.C., trouvé et déterminé par M. KOCHER. En mai 1968 j'en ai récolté 4 en forêt de la Mamora, sous une écorce où croissait du mycelium, puis trois autres jusqu'en juin 1972. Le 17 de ce mois, sous l'écorce soulevée d'un gros Chêne tombé dans la forêt des Zaers, à côté du golf royal de Dar-es-Salam près de Rabat, j'en ai retrouvé une vingtaine, en compagnie du petit Histéridé *Platysoma euphorbiae* PEYERH. ssp. *aubei* MARS. Il n'y avait pas cette fois de mycelium visible. Comme l'espèce précédente, le *Colobicus marginatus* est une bête commune, mais les chasseurs de Coléoptères marocains ont souvent négligé le milieu particulier constitué par les écorces déhiscentes.

Mecynotarsus semicinctus WOLLASTON subsp. *algericus* DESBROCHERS (*Anthicidae*).

A cette espèce décrite des îles Canaries ont été assimilés :

— un individu trouvé à Casablanca et deux autres provenant de Beni-Abbès (bordure ouest du Grand-Erg-Occidental). Ces trois exemplaires se trouvent dans la collection de l'I.S.C. Beni-

Abbès se situe à environ 100 km à vol d'oiseau de Taouz, poste du Sahara marocain dans le Sud du Tafilalt. Taouz est placé à proximité de quelques petits ergs (Snaïgui, Er Raoui, et Yacoub sur 80 km du Sud au Nord. Les mêmes conditions écologiques se retrouvent donc et les espèces de Beni-Abbès sont les mêmes qu'à Taouz. J'ai trouvé le *Mecynotarsus* pour la première fois en février 1971 (un exemplaire). En avril 1972, la saison étant plus propice, j'en ai capturé 6 dans les mêmes conditions : au pied des buissons de Tamaris, sur le sable, à la nuit tombée, à la lueur d'une lampe électrique.

Uloma perroudi MULSANT (*Tenebrionidae*).

Cette rare espèce, appartenant à un groupe oriental (Asie, Pacifique, Nouvelle-Zélande) trouve au Maroc, le point le plus occidental de sa répartition. Son mode de vie ne fait pas exception à la règle du genre : elle se développe dans le bois mort. Deux individus ont été trouvés le 10 mars 1969 par M. LEQUERTIER dans un tronc de Cèdre pourri dans la région d'Azrou (Moyen-Atlas).

* * *

La faune marocaine, si diversifiée de par son histoire géologique et les multiples facettes de son climat et de son relief, est à peu près bien connue maintenant.

Ces quelques notes sont la modeste contribution d'un amateur à la connaissance plus approfondie de cette faune. Au terme de cette note, je tiens à remercier Mme CHOUMARA qui, en m'ouvrant les portes du Laboratoire d'Entomologie de l'Institut Scientifique Chérifien, m'a permis la détermination de mes récoltes.

(*Lycée Paul Gauguin, Papeete, Tahiti*)

**Descriptions de nouvelles espèces de *Malthinus*
de France continentale, de Corse et d'Espagne
(Col. Cantharidae)**

par Robert CONSTANTIN

***Malthinus nigerrimus*, n. sp.**

Holotype : ESPAGNE, Province d'Alicante : Pego, 5-v-1972, 1 ♂ (ma coll.).

♂ Tête, palpes et antennes noirs. Pronotum noir luisant, étroitement éclairci de jaune sur les angles postérieurs. Scutellum et élytres noirs, chaque apex couvert d'une tache jaune. Pièces méso- et métasternales noires, à l'exception des mésépimères et du sommet des épisternes métathoraciques jaunes. Pattes noires.

Tête avec les yeux 1,17 fois plus large que le pronotum. Yeux peu saillants, l'intervalle interoculaire égalant 2 fois la longueur d'un œil. Tempes aussi longues qu'un œil, faiblement convexes et rétrécies vers la base. Surface de la tête finement chagrinée et luisante. Antennes allongées, dépassant de trois articles les fémurs postérieurs, leur longueur développée de 5,4 mm. Longueur de chaque article : 1^{er} = 0,50 mm; 2^e = 0,27; 3^e = 0,35; 4^e = 0,50; 5^e = 0,56; 6^e et 7^e = 0,57; 8^e = 0,56; 9^e = 0,51; 10^e = 0,50 et 11^e = 0,52 mm.

Pronotum 1,28 fois plus large que long, à côtés arrondis à peine plus fortement rétrécis vers le sommet que vers la base, à surface luisante presque lisse, faiblement pointillée par les pores d'une pubescence claire fine et rase. Élytres assez courts, 2,12 fois plus longs que larges aux épaules, à surface grossièrement ridée sans traces de côtes. Tibias postérieurs simples. Dernier sternite bombé sur la partie médiane, rétréci vers l'extrémité et faiblement échancré à l'apex. Édéage (fig. 3) : pièce basale dorsale munie à la base de deux fortes épines falciformes. Les 3 paires d'épines centrales dirigées vers la base s'articulent conjointement à partir du lobe médian et pourraient ainsi être des formations sclérifiées du sac interne.

Longueur totale : 5,1 mm.

♀ : inconnue.

Répartition : ESPAGNE, province d'Alicante : Pego, 1 ♂ récolté le 5-v-1972 (*R. Constantin*) dans une garrigue, principalement à *Rosmarinus officinalis*, *Pistacia lentiscus* et *Ceratonia siliqua*, à 4 km au Nord du village sur la route de Oliva.

AFFINITÉS : cette nouvelle espèce du Sud de l'Espagne se rapproche beaucoup de *Malthinus anselmoi* WITTMER, 1971, décrit des environs de Melilla et répandue dans le Maroc oriental jusqu'à Taforalt (17-iv-1972, 1 ♀!) et Aïn-Sfa près Oujda (7-v-1970, 1 ♀, *A. Pardo*). Elle en diffère par la coloration noire en entier du corps, par la taille plus importante et par les caractères de l'édéage : épines basales du tegmen plus massives, falciformes et dirigées vers le sommet, épines centrales supérieures développées, atrophie des basophyses (cf. Wittmer, 1969).

***Malthinus pseudobiguttatus*, n. sp.**

Holotype : 1 ♂, ALPES-MARITIMES, Saint-Martin de Vésubie, 10-vi-1972, *G. Tempère*. Allotype : 1 ♀, ALPES-MARITIMES, Saint-Martin de Vésubie, 15-vii-1964, *G. Tempère*.

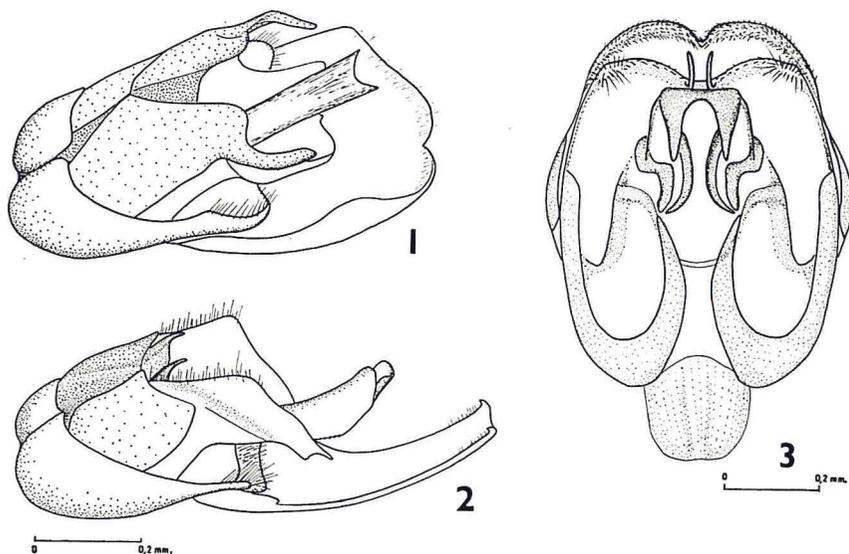


FIG. 1, *Malthinus biguttatus* (L.), édéage. — FIG. 2, *Malthinus pseudobiguttatus*, n. sp., édéage. — FIG. 3, *Malthinus nigerrimus*, n. sp., édéage.

♂ Tête jaune clair en avant d'une limite transversale passant par le bord postérieur des insertions antennaires, noire en arrière. Antennes, palpes maxillaires et labiaux à premier article jaune, leurs suivants bruns. Pronotum et élytres bruns de poix, exceptés les angles postérieures et un fin liseré le long du bord postérieur du pronotum ainsi qu'une étroite tache jaune claire à l'extrémité de chaque élytre, jaunes. Scutellum jaune. Dessous en majeure partie jaune, sauf la partie postérieure noire de la tête, et le métasternum et la lame externe des hanches postérieures, bruns. Pattes à fémurs et tibias jaunes, les tarses bruns.

Tête avec les yeux dépassant légèrement la largeur du pronotum. Front à dépressions longitudinales interantennaire et interoculo-antennaires bien marquées, surélevant les insertions antennaires. Vertex finement ridé. Tempes longues, faiblement convexes. Antennes longues, atteignant l'apex des élytres. Longueur des articles antennaires : 1^{er} = 0,58 mm; 2^e = 0,29; 3^e = 0,38; 4^e = 0,49; 5^e et 6^e = 0,56; 7^e = 0,54; 8^e = 0,51; 9^e = 0,46; 10^e et 11^e = 0,44 mm.

Pronotum 1,05 fois plus large que long. Angles antérieurs largement arrondis. Marges latérales légèrement et régulièrement arrondies, sinuées devant les angles postérieurs; ceux-ci droits. Bord postérieur arrondi. Surface du pronotum chagrinée, couverte d'une pubescence courte et rase, blanche. Élytres allongés 3,1 fois plus longs que larges ensemble à la hauteur des épaules, très finement ponctués, couverts d'une courte pubescence couchée blanchâtre. Tibias postérieurs simples. Dernier sternite abdominal en forme de lame convexe, tronquée et incisée à son bord postérieur. Édéage : fig. (2). Longueur totale : 5,6 mm.

♀ Coloration générale plus sombre. Tête noire étroitement teintée de jaune sur l'épistome. Antennes à partir du 2^e article, pronotum, majeure partie du scutellum, et élytres bruns de poix, sauf une étroite tache jaune à l'extrémité de chaque élytre. Premier article des antennes, fémurs et tibias jaunes, les tarses bruns. Antennes plus courtes dépassant de 1 article les fémurs postérieurs. Longueur totale : 5,2 mm.

RÉPARTITION : Provence et Alpes méridionales.

ALPES-MARITIMES : Holotype ♂, Saint-Martin de Vésubie, 10-VI-1972, alt. 900 m, *G. Tempère*; Allotype ♀, Saint-Martin de

Vésubie, 15-VII-1964, alt. 1 500 m, *G. Tempère*; 26 Paratypes de la même région : col Saint-Martin, 1 ♂ et 2 ♀, *G. Tempère*; Saint-Martin de Vésubie, 1 ♂ et 6 ♀, *A. Buchet*, coll. J. Thérond; forêt de Turini, 2 ♂ et 3 ♀, *G. Tempère*; Peira-Cava, 1 ♂, *M. Pic*, coll. W. Wittmer; Le Tournaiet, 2 ♂ et 3 ♀, leg. et coll. J. Sainte-Claire Deville, Muséum de Paris; Saint-Martin Lantosque, 1 ♂, *A. Carret*, ma coll. Holotype, Allotype et Paratypes dans ma collection, Paratypes dans les collections J. Sainte-Claire Deville (Muséum de Paris), *G. Tempère*, J. Thérond et W. Wittmer.

Je l'ai encore observé des localités suivantes : Alpes-Maritimes : Sospel; col du Razet près Sospel; Saint-Césaire; Grasse; Mont Agel (tous coll. J. Sainte-Claire Deville); Tende, *G. Tempère*. — VAR : La Môle, bord de la Verne, ma coll.; La Sainte-Baume, *A. Chobaui*, ma coll. — ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : forêt Le Mérée près Mont Mounier; forêt de Siron près Digne; Moniers près Colmars; forêt du Labouret (tous leg. et coll. P. Peyerimhoff, Muséum de Paris). — HAUTES-ALPES : Abriès, 1 ♂, 9-VII-1965, *G. Tempère*.

En outre, il est probable que les citations de CAILLOL (1914, p. 35, n° 3214, sub nomen *Malthinus biguttulus* PAYK.) se rapportent toutes à cette nouvelle espèce.

OBSERVATIONS :

1. — Cette nouvelle espèce était jusqu'à présent confondue dans les collections avec *Malthinus biguttatus* (LINNÉ) (= *biguttulus* (PAYK.)) qui est très voisin. *Malthinus pseudobiguttatus*, n. sp., en diffère toutefois par les caractères suivants : antennes à premier article en entier jaune, scutellum jaune (♂ en entier, ♀ en partie), épisternes mésothoraciques jaunes, pattes à fémurs et tibias jaunes, édéage présentant des différences considérables et stables dans la conformation de la partie ventrale de la pièce basale et des apophyses termino-latérales du lobe médian.

2. — *Malthinus biguttatus* (L.) est une espèce à large répartition en Europe centrale et septentrionale dont la distribution actuellement vérifiée en France est la suivante : YONNE : Châtelgérard. VOSGES. JURA, coll. P. Peyerimhoff. HAUTE-SAVOIE : Chamonix, forêt du Brévent, *P. Joffre*, coll. *G. Tempère*. HAUTES-ALPES : Ristolas, Queyras, *G. Tempère*; Névache, *G. Tempère*. ALPES-DE-

HAUTE-PROVENCE : col de Vars, *A. Hustache*, coll. J. Sainte-Claire Deville; Saint-Paul-sur-Ubaye, *J. Péricart*, ma coll. ALPES-MARITIMES : Esteng, *G. Ruter*, *G. Tempère*; Saint-Martin de Vésubie, coll. J. Sainte-Claire Deville. Son aire de répartition se recoupe partiellement avec celle de *Malthinus pseudobiguttatus* entre la région de Saint-Martin de Vésubie et le Queyras.

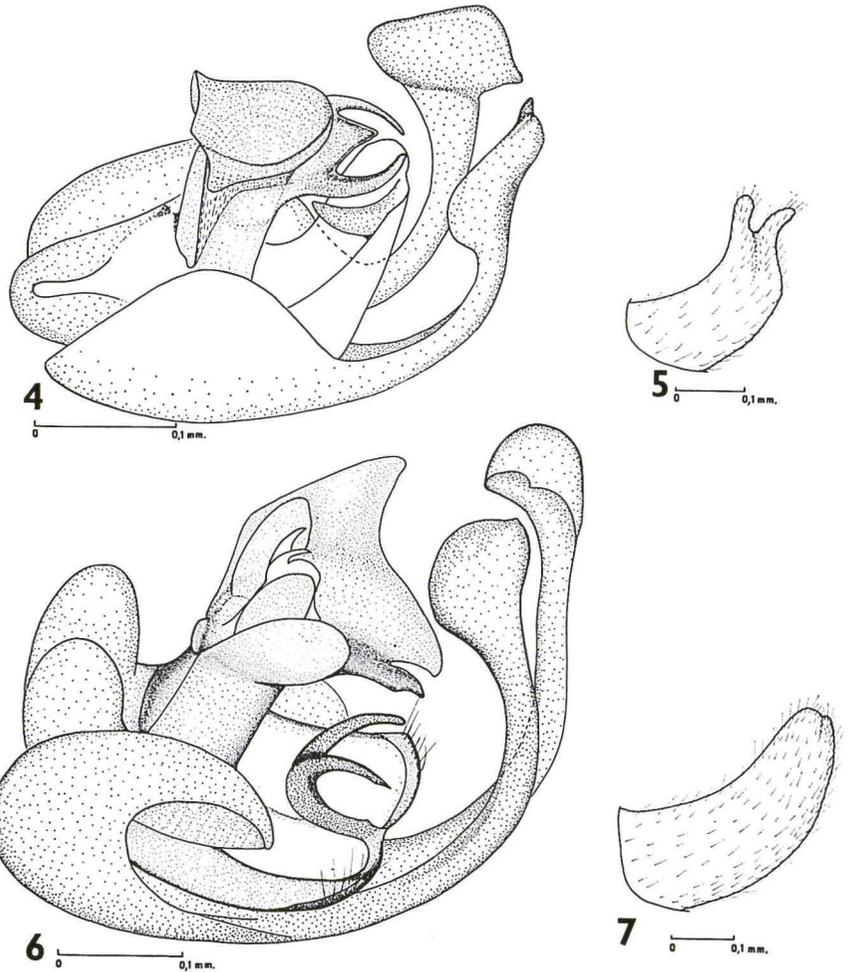


FIG. 4, *Malthinus temperei*, n. sp., édéage. — FIG. 5, *Idem*, dernier sternite. — FIG. 6, *Malthinus corsicanus*, n. sp., édéage. — FIG. 7, *Idem*, dernier sternite.

Malthinus temperei, n. sp.

Holotype : 1 ♂, CORSE, col de Prato, 20-VII-1963, G. Tempère, coll. R. Constantin. L'individu a été récolté sur le versant est du col de Prato, sur la R.N. 197 entre Morosaglia et Piedicroce, vers 960 m en battant les arbustes, principalement *Alnus cordata* et *Crataegus* (communication de G. TEMPÈRE).

Tête brun de poix, sauf l'épistome et la partie du front en avant du bord postérieur des insertions antennaires. Palpes et antennes bruns. Pronotum jaune, légèrement rembruni par deux taches allongées sur le disque, les bords antérieur et postérieur soulignés d'un liseré clair. Élytres bruns assez clairs, à taches apicales jaunes peu distinctes. Pattes brunes.

Tête avec les yeux 1,42 fois plus large que le pronotum. Yeux saillants. Tempes allongées 1,40 fois plus longues que les yeux, régulièrement convexes. Front et vertex couverts d'un fin alutacé, sans points ni rides, assez luisant. Antennes allongées, longues de 2,2 mm. Longueur des articles antennaires : 1^{er} = 279 microns; 2^e = 205; 3^e = 173; 4^e et 5^e = 212; 6^e = 192; 7^e = 190; 8^e = 187; 9^e = 182; 10^e = 173 et 11^e = 212 microns.

Pronotum 1,05 fois plus long que large, à bords latéraux convexes, la plus grande largeur au milieu, légèrement sinués devant les angles postérieurs. Surface couverte d'un fin alutacé sans points ni rides. Élytres allongés 2,4 fois plus longs que larges aux épaules, à surface couverte de points irréguliers peu profonds, sans traces de côtes. Tibias postérieurs simples. Dernier sternite abdominal en forme de languette très convexe, coudé avant l'apex et terminé par deux pointes divergentes séparées par une échancrure médiane (fig. 5). Édéage très particulier par la conformation en entonnoir du pavillon terminal du lobe médian (fig. 4). Longueur totale : 2,2 mm.

♀ : inconnue.

Je suis heureux de pouvoir dédier cette remarquable espèce nouvelle à son inventeur G. TEMPÈRE. Qu'il reçoive ici, pour m'avoir offert les holotypes de cette espèce et de la suivante, l'expression de ma gratitude.

Malthinus corsicanus, n. sp.

Holotype : 1 ♂, CORSE, Costa, 28-VII-1963, G. Tempère, coll. R. Constantin. L'individu a été récolté en fauchant à l'Ouest du

village de Costa, sur la R.N. 197, à 5 km au S.-O. de Belgodere, près l'île Rousse (communication de G. TEMPÈRE).

Tête jaune paille sur l'épistome, graduellement rembrunie vers l'arrière à partir du bord postérieur des insertions antennaires, d'un brun noirâtre sur le vertex et la face inférieure. Palpes et antennes bruns. Pronotum jaune testacé, bien marqué sur le disque de deux taches longitudinales brunes, à bords antérieur et postérieur soulignés d'un fin liseré clair. Scutellum et élytres jaune-gris, ceux-ci marqués à l'extrémité d'une tache jaune soufre. Pattes testacées légèrement rembrunies sur le dernier tiers des fémurs et sur les tibias.

Tête avec les yeux 1,55 fois plus large que le pronotum. Yeux très saillants, tempes convexes, 1,15 fois plus longues que les yeux. Front et vertex couverts d'un fin alutacé et d'une ponctuation éparsée et irrégulière donnant un aspect ridé. Antennes allongées, longues de 2,6 mm. Longueur des articles antennaires en microns : 1^{er} = 346; 2^e et 3^e = 212; 4^e et 5^e = 250; 6^e et 7^e = 230; 8^e = 220; 9^e et 10^e = 200 et 11^e = 230.

Pronotum 1,15 fois plus long que large, à bords latéraux convexes et sinués devant les angles postérieurs, la plus grande largeur en avant du milieu, plus étroit au sommet qu'à la base, à surface finement alutacée, et ridée de points irréguliers comme la tête. Élytres 2,2 fois plus longs que larges ensemble aux épaules, couverts de points irréguliers subsériés, sans traces de côtes. Tibias postérieurs simples. Dernier sternite en forme de languette convexe régulièrement rétréci vers l'extrémité, à sommet tronqué-rétus, (fig. 7). Édéage (fig. 6) différant de celui de *Malthinus bilineatus* KIES. par la forme du pavillon terminal du lobe médian, sans expansion membraneuse aciculée à la base. Longueur totale : 3,4 mm

♀ : inconnue.

OBSERVATIONS : *Malthinus temperei*, n. sp. et *corsicanus*, n. sp., forment avec les *Malthinus bilineatus* KIES., *neapolitanus* (PIC) et *pallicolor* FAIRM. un groupe homogène qui présente en commun les caractères suivants : antennes à 2^e article plus long que le 3^e, thorax allongé, le pronotum toujours plus long que large, élytres sans ponctuation sériée, ni traces de côtes, édéage à partie ventrale de la pièce basale prolongée par deux grands styles recourbés, paral-

lèles et dilatés à l'extrémité. Le tableau suivant résume les caractères différentiels.

1. Tête jaune-paille très claire, à peine roussâtre sur les tempes. Pronotum jaune paille, parfois assombri par deux bandes discales longitudinales rousses. Dernier sternite ♂ étranglé au milieu de sa longueur puis coudé à angle droit, dilaté vers l'extrémité, puis brusquement tronqué, à bord postérieur bisinué de chaque côté d'une incisure médiane. Édéage à styles très fins. Répartition. — ALGÉRIE : Willaya d'Alger : forêt de Mouzaïa près Blida, 1 400 m, 1 ♂, 23-VII-1934, leg. et coll. P. Peyerimhoff. Willaya de Constantine : Philippeville, 1 type ♀ et 1 paratype ♀, coll. Fairmaire, Muséum de Paris; Djebel Filfila près Skikda, ex-Philippeville, 1 ♀, 20-VI-1971, R. *Constantin*. Willaya d'Annaba : Edough, leg. et coll. A. *Chobaut*; Medjez-Ammar près Hammam-Meskoutine, leg. et coll. A. *Chobaut*. TUNISIE : Aïn-Draham; Ghardimaou; Téboursouk; Souk-el-Arba; Le Kef; tous Dr *Normand* *pallicolor* FAIRM.
- Tête largement rembrunie sur le vertex..... 2
2. Pronotum à peine (1,05 fois) plus long que large. Tête entièrement noire en arrière des insertions antennaires. Tête et pronotum à surface lisse, sans rides. Dernier sternite coudé avant l'extrémité et à apex terminé par deux pointes divergentes. Petite taille : 2,7 mm. CORSE : col de Prato *temperei*, n. sp.
- Pronotum nettement (au moins 1,15 fois) plus long que large. Tête et pronotum à surface ridée-chagrinée. Dernier sternite en forme de lame recourbée, régulièrement rétréci vers l'extrémité, incisé à l'apex..... 3.
3. Tête entièrement d'un brun de poix en arrière, à partir des insertions antennaires, et à la face inférieure. CORSE : Costa *corsicanus*, n. sp.
- Tête brune sur le vertex, jaune à la face inférieure et les tempes..... 4.
4. Coloration brune du vertex moins étendue, divisée longitudinalement par une ligne jaune. Taille plus petite. Édéage : cf. WITTMER, 1974. Répartition : ITALIE : Émilie, Naples, Calabre..... *neapolitanus* (PIC)
- Vertex largement rembruni et très profondément ridé. Édéage : cf. WITTMER, 1974. Répartition : ITALIE : Piémont et Ligurie. FRANCE : à l'Est d'une limite passant par les départements suivants, Alpes-Maritimes, Ardèche, Allier, (Indre), Côte-d'Or, Meurthe-et-Moselle, cf. J. Sainte-Claire-Deville, 1902. LUXEMBOURG. BELGIQUE..... *bilineatus* KIES.

Ces cinq espèces présentent encore une intéressante particularité phénologique : l'éclosion des adultes s'effectue tardivement en été, en juillet-août, même dans la région méditerranéenne, alors que les autres espèces du genre *Malthinus*, que l'on peut rencontrer dans les mêmes biotopes, ont déjà disparu.

Je tiens à remercier particulièrement Monsieur A. VILLIERS, et Madame A. BON pour les facilités qu'ils m'ont accordé dans l'accès aux collections du Muséum National. Je remercie aussi mes collègues

G. TEMPÈRE, J. THÉRON et W. WITTMER pour leurs intéressantes communications de matériel de *Malthinus*.

(3, rue Jean-Dubois, 50000 Saint-Lô)

TRAVAUX CITÉS

- CAILLOL (H.), 1914. — Catalogue des Coléoptères de Provence, 3^e partie.
 SAINTE-CLAIRE DEVILLE (J.), 1902. — Contribution à la faune du Bassin de la Seine, *Bull. Soc. ent. France*, 1902, p. 249.
 WITTMER (W.), 1969. — Über die Gattung *Malachidius* Motsch., *Mitt. schweiz. ent. Ges.*, 42, 1969, pp. 169-180.
 WITTMER (W.), 1971. — Ein weiterer Beitrag zur Kenntniss der Gattung *Malthinus*, *Mitt. schweiz. ent. Ges.*, 43, 1971, pp. 169-188.
 WITTMER (W.), 1974. — Zur Kenntnis der Gattung *Malthinus* Latr., II, *Ent. Arb. Museum Frey*, 25, 1974, pp. 358-427.

A propos d'*Amara devillei* (Col. Carabiques)

par J. AUBRY

Dans le deuxième volume de sa Faune de France des Carabiques, le Professeur JEANNEL a décrit *Amara devillei* d'après un unique exemplaire mâle de Gabas (Pyrénées-Atlantiques). Le caractère principal invoqué pour justifier cette nouvelle espèce était l'inversion des paramères, la forme de l'apex pénien « bien plus étroit et parallèle que chez *A. aenea* », ainsi que quelques caractères externes : petite taille, base du pronotum non ponctuée, coloration bleue.

En ce qui concerne l'inversion des paramères, cette anomalie n'a jamais été confirmée par de nouvelles découvertes, et doit donc être considérée comme un simple cas tératologique. C'est aussi l'avis du professeur HIEKE de Berlin, spécialiste des *Amara*, qui a vu le type et l'a annoté comme « *A. aenea* monstrueux ». La forme de l'apex pénien n'est pas plus probante, l'examen de nombreux mâles de toutes provenances montre qu'il varie partout de façon importante, depuis la forme courte et épaisse jusqu'à celle étroite et allongée représentée page 915 figure 306 P.

Il faut aussi noter que le dessin de l'édéage d'*A. aenea* (figure 306 K) ne reflète pas exactement la réalité, ce qui a d'ailleurs été noté par ANTOINE dans sa Faune du Maroc. En fait l'apex est toujours plus allongé, surtout dans les exemplaires pyrénéens, et personnellement je n'en ai pas vu un seul qui soit semblable à la figure de la Faune de France.

Il reste à considérer les caractères externes, qui sont tout aussi variables que l'édéage, et ne peuvent en aucun cas être retenus comme ayant une valeur spécifique. La taille varie partout dans des proportions notables, dans les deux sexes et aussi bien en plaine qu'en montagne. On trouve dans toutes les régions des individus à base du pronotum ponctuée ou non, sans que cette différence offre aucune corrélation avec la taille ni avec la forme de l'apex de l'édéage. Quant à la couleur, si les exemplaires de plaine sont uniformément de teinte bronzée, elle est assez fréquemment verte ou bleue chez ceux d'altitude, sans qu'ils présentent forcément et en même temps les autres caractères d'*A. devillei*, petite taille et base du pronotum non ponctuée.

En conclusion, si l'on considère que l'inversion des paramères de l'individu de Gabas est restée unique, donc accidentelle, et que tous les autres caractères sont variables et s'interpénètrent partout, on doit admettre qu'*Amara devillei* ne présente aucune valeur spécifique et doit être mise en synonymie d'*A. aenea* DEGEER.

(Les Orangers, rue Bavard, 33200 Bordeaux Cauderan)

Parmi les livres

COIFFAIT (H.). — Coléoptères *Staphylinidae* de la région paléarctique occidentale. II. Sous-famille *Staphylininae*, tribus *Philonthini* et *Staphylinini*. — Publications de la *Nouvelle Revue d'Entomologie*, 1974, 594 p., 131 fig.

Cette suite du monumental ouvrage de notre ami COIFFAIT (cf. *L'Entomologiste*, 29 (1), 1973, p. 45) ne traite donc que de 2 tribus de la première sous-famille. Cela permet d'estimer l'énormité du groupe que constituent les Staphylins et, en corollaire, la puissance de travail et l'acharnement qui ont été nécessaires à l'auteur, pour venir à bout d'une tâche aussi écrasante. Avec ses tableaux, remarquablement clairs, ses descriptions précises, son illustration abondante, ses données biologiques et biogéographiques, l'œuvre de COIFFAIT est une faune de facture classique qui constitue, dès à présent, un indispensable outil de travail pour tous les Coléoptéristes. Nous lui souhaitons de tout cœur le succès qu'elle mérite.

BARRASS (R.). — The Locust, a guide for laboratory Pratical Book. Barry Shurlock ed., 104, Stockbridge Road, Winchester, Hants, Angleterre. 1974, 72 p., fig. (Prix : £ 1,50).

CLARCK (J. T.). — Stick and Leaf Insects. Barry Shurlock ed., Stockbridge Road Winchester, Hants, Angleterre. 1974, 65 p., fig. (Prix : £ 1,50).

Ces deux petits ouvrages de prix modique, bien que reliés, sont surtout destinés aux étudiants et présentent un excellent résumé de ce qui concerne d'une part les Acridiens, d'autre part, les Phasmes et Phyllies. On y trouve les données essentielles sur la morphologie, l'anatomie interne, la biologie, les techniques d'étude, etc.

A. VILLIERS

Offres et demandes d'échanges

NOTA : Les offres et demandes d'échanges publiées ici le sont sous la seule caution de leurs auteurs. Le journal ne saurait à aucun titre, être tenu pour responsable d'éventuelles déceptions.

Sauf demande expresse de renouvellement (d'ailleurs accordé d'avance !) effectuée au plus tard le 1^{er} octobre, les annonces ne seront publiées que durant l'année en cours et supprimées dès le n^o 1 de l'année suivante.

— G. GARPEZA, 7, rue Emile-Debric, 80450 Camon, recherche exclusivement *Bruchidae*, *Curculionidae*, *Brenthidae*, *Anthribidae*. Lots, chasses, coll. ttes provenances.

— Noël MAL, chaussée Namur 3aF4, 6200 Gosselies (Belgique), échange Col. régions péri-méditerranéennes. Effectue travaux macrophotographiques.

— J. DEVEGIS, 9, av. Victor-Hugo, 19 - Tulle, recherche *Cetoninae* et *Cerambycidae* tropicaux, notamment *Tragocephalini*, *Sternotomini* et *Batocerini*, offre ou échange bonnes espèces et raretés du Massif Central et des Pyrénées.

— Chr. DUVERGER, 1, rue Roublot, 94120 - Fontenay-sous-Bois, recherche pour études toutes sp. *Coccinellidae* en lots, chasses, provenance tous pays, ainsi que publications s'y rapportant. Achat ou échange contre Coléoptères France. Faire offre. Déterminerait volontiers toutes sp. paléarctiques.

— R. BILJAOUI, Mas de Borios, Lamillarié, 81 - Réalmont, en vue révision systématique recherche tous Céramb. *Clytini* européens, avec provenances et dates. Offre div. Coléopt. français.

— R. VIOSSAT, 22, rue Pene de Lheris, Odos, 65310 Laloubère, échange Coléoptères et Lépidoptères malgaches contre *Agrias*, *Ornithoptera*, *Charaxes* et *Cetonidae* du globe.

— J. P. BEN, impasse du Rohou, 29100 - Douarnenez, échange *Carabus* bretons contre Carabiques toutes régions françaises.

— O. ICARD, 1, rue de l'Amour, 34680 - St-Georges-d'Orques, recherche Col. espagnols et exotiques contre sp. France méridionale.

G. SABATINELLI, P. Caduti della Montagnola, 50, 00142 Roma (Italie), échange *Melolonthinae* et *Scarabaeidae* du globe; offre Lépidopt., Coléopt., exotiques et *Carabus*.

— Gh. LOSIER, 36, rue Grétry, 92170 - Vanves, cherche corr. tous pays pour éch. Col. français (surtout Scarab.) contre Scarab. exotiques (Afrique et Am. du Sud).

— R. LACOURBRAS, 4, rue Gambetta, 95160 - Montmorency, échange Lépid. et Col. monde entier.

— M^{lle} M. NOEL, 265, rue Carrosse, 60940 - Monceaux-Cinqueux, recherche corr. pour échanges de Coléoptères.

— Y. SEMERIA, 16, bd Grosso, 06000 Nice, déterminerait volontiers tous *Chrysopidae* (Planipennes). Recherche projecteur préparations microscopiques

— A. DI MARTINO, 14, bd St-Simon, 13009 - Marseille, recherche Col. *Tenebrionidae* et documentation correspondante; offre en échange Col. Fr. mérid. et Alpes.

— S. PESLIER, Parc Ducup, 66350 - Toulouges, recherche *Carabus coriaceus*, *arvensis*, *monilis*, *convexus*, *glabratus*, *nemoralis* contre espèces des Pyrénées Orientales.

— STÉ SCIENCES NAT., 45, rue des Alouettes, 75019 - Paris. Littérature entomologique : séparez-vous de vos doubles (tirés à part, livres). Une offre vous sera adressée par retour du courrier.

— J. RÉMY, Correns, 83570 - Corcès, dispose Col. et Lép. français et exotiques pour échange.

— J. DELACRE, 5, rue de Wayaux, B-6208 - Mellet (Belgique), recherche tous *Carabus* zone franco-rhénane, spécial. *Megodontus* et *monilis*. Dispose *nitens*, *clathratus multipunctatus* et tous Carabes belges.

— S. ROCCHI, 201, via Gran Bretagna, I-50126 - Firenze (Italie), offre Col. et Hém. ital. Rech. *Dytiscidae* Europe, Afrique, Asie, préparés et déterminés ou non.

— F. OUVRE, 23 ter, avenue Division-Leclerc, 95170 Deuil-la-Barre, offre *Coptolabus lafossei*, *coelestis*, *buchi* et var. Faire offre ou téléph. 964-06-85 pour rendez-vous.

— G. BESSONAT, résidence Concorde, bât. G, boulevard de la Signore, 13700 Mari-gnane, recherche correspondants en vue d'un travail d'actualisation de la faune française des Cicindélidés.

— Dr. P. SCHURMANN, Beethovenstr. 46/II, A-9020 Klagenfurt (Autriche), recherche *Lepturini*, *Stenaspini* et *Agniini* du globe ainsi que bons *Cerambycidae* paléarct. en échange ou par achat.

— R. FERLET, B.P. 6036, 34030 Montpellier Cedex, recherche Papilius, Danaïdés et Nymphalidés monde entier, spécialement Amérique centrale et méridionale, Afrique orientale et du Sud.

— R. VINCENT, 2, impasse Mousseau, 93400 Saint-Ouen, échangerait *Pedotrangalia pubescens* testacée contre Leptures rares de France.

— D. TOULON, 51, avenue de Lattre-de-Tassigny, Résidence du Parc, esc. C, 59350 Saint-André, cherche toutes données sur captures *Geotrupes stercorarius* et *mutator* au nord de la Loire.

— G. RUY, 6, rue Basse-Campagne, B-4270 Ciptet (Belgique) recherche *Papilionidae*, notamment *P. alexanor* et *Lucanidae* tropicaux; offre en échange *Carabus* dont *Ceroglossus*.

— J. SIRAUDEAU, chemin des Harenchères, Pruniers, 49000 Angers, vend groupe électrogène portatif, Honda E-300 sous garantie pour chasses de nuit. Tél. 88-04-78.

— F. BOSCH, Verlhac, 82230 Monclar, offre Carabes du S.O. et *Aesalus* contre ouvrages sur Coléoptères.

— P. BASQUIN, 8, rue de l'Orléanais, 50130 Octeville, éch. *Carabus*, en particulier *nitens* français, contre *Carabus* et Lépidoptères.

— A. SIMON, 13, rue Arsène-Meunier, 27000 Evreux, cède : *Bull. Soc. ent. France*, t. 27 (1932), 44 à 69 inclus (1938-1964), 70 (6 premiers nos). Faire offres. Tél. 33-25-26.

— G. GERMAIN, 4, rue Julien-Merle, 04700 Oraison, dispose Lépidoptères : *Papilio alexanor*, *Zerinthia rumina medesicaste* et *polyxena cassandre*, *Parnassius apollo*, *phoebus* et *mnemosyne*, *Colias palaeno* et *phicomone*, etc. Faire offres Coléoptères.

— R. OLIVAUX, 85, boulevard Brune, 75014 Paris, échangerait « Souvenirs entomologiques » de J. H. FABRE, tome 1 de l'édition Delagrave de 1914, contre tome 2 de la même série paru entre 1914 et 1921.

— M. GROTZ, 250, rue des Vennes, B-400 Liège (Belgique), offre *Carabus* belges et français (liste sur demande) contre *Carabus* toutes régions, spécial. *monilis*, *purpurascens* et *auratus*.

— F. FERRERO, B.P. 66660 Port-Vendres, rech. éch. Buprestes, Longicornes, Carabes et Scarabéides de France y compris Corse.

— R. MOURGLIA, via G. Induno, 10, 10137 Torino (Italie), rech. *Cerambycidae* tous pays; échange ou achat.

Comité d'études pour la Faune de France

Les entomologistes dont les noms suivent ont bien voulu accepter d'étudier les matériaux indéterminés des abonnés à « L'Entomologiste ». Il est bien évident qu'il s'agit là d'un très grand service qui ne peut pas prendre le caractère d'une obligation. Nos abonnés devront donc s'entendre directement avec les spécialistes avant de leur faire des envois; mais nous ne pouvons pas ne pas insister sur la nécessité qu'il y a, à n'envoyer que des exemplaires *bien préparés, et munis d'étiquettes de provenance exacte*, cet acte de politesse élémentaire allègera la tâche des spécialistes. D'autre part, l'usage veut que les spécialistes consultés puissent conserver pour leur collection des doubles des Insectes communiqués.

- Carabides* : C.-L. JEANNE, 306, cours de la Somme, 33000 Bordeaux.
- Cicindélides* : D^r E. RIVALIER, 26, rue Alexandre-Guilmant, 92190 Meudon.
- Dytiscides, Haliplides et Gyrinides* : C. LEGROS, 119, avenue de Choisy, 75013 Paris
- Staphylinides* : J. JARRIGE, 20, rue Gustave-Courbet, 77330 Ozoir-la-Ferrière.
- Hydrophilides* : C. LEGROS, 119, avenue de Choisy, 75013 Paris.
- Histeridae* : Y. GOMY, 16, allée L.-Gardiol, 04500 Riez.
- Cantharidae, Malachiidae et Dasytidae* : D^r R. CONSTANTIN, 3, rue Jean-Dubois, 50000 Saint-Lô.
- Halticinae* : S. DOGUET, Résidence Le Terroir (C2), avenue du Maréchal-Joffre, 94120 Fontenay-sous-Bois.
- Clavicornes* : R. DAJOZ, 4, rue Herschel, 75006 Paris.
- Cerambycides* : A. VILLIERS, 45bis, rue de Buffon, 75005 Paris. — P. TEOCCHI, Harmas de Fabre, 84 Sérignan (adultes et larves).
- Elatérides* : A. IABLOKOFF, 6, rue Louis-Letang, 77590 Bois-le-Roi.
- Ténébrionides* : P. ARDOIN, 20, rue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 33120 Arcahon.
- Scarabéides Lucanides* : J.-P. LACROIX, Domaine de la Bataille, 37, rue Cl.-Debusy, 78370 Plaisir.
- Curculionides* : J. PÉRICART, 10, rue Habert, 77130 Montereau. — G. TEMPÈRE, 258, cours du Général-de-Gaulle, 33170 Gradignan (en particulier Curculionides, Anthribides et Bruchides de Corse).
- Scolytides* : J. MENIER, Laboratoire d'Entomologie du Muséum, 45, rue de Buffon, 75005 Paris.
- Larves de Coléoptères aquatiques* : H. BERTRAND, 6, rue du Guignier, 75020 Paris.
- Géométrides* : C. HERBULOT, 31, avenue d'Eylau, 75016 Paris.
- Siphonaptères* : J.-C. BEAUCOURNU, Laboratoire de Parasitologie, avenue du Professeur-Léon-Bernard, 35000 Rennes.
- Hyménoptères Tenthredoïdes* : J. LACOURT, Résidence des Fonds-Fanettes, 91190 Gif-sur-Yvette.
- Hyménoptères Formicoïdes* : Mme J. CASEVITZ-WEULERSSE, 45bis, rue de Buffon, 75005 Paris.
- Hyménoptères Dryinidae* : M. OLMÍ et I. CURRADO, Instituto di Entomologia della Università, 15, via Pietro Giuria, Torino (Italie).

- Hyménoptères Aphelinidae* : I. CURRADO, Instituto di Entomologia della Università, 15, via Pietro Giuria, Torino (Italie).
- Diptères Mycetophilides* : L. MATILE, 45bis, rue de Buffon, 75005 Paris.
- Diptères Phoridae* : H. HARANT, A. DELAGE, M.-Cl. LAURAIRE, Faculté de Médecine de Montpellier, Service de Parasitologie, Annexe de Nîmes, avenue J.-Kennedy, Z.U.P., 30000 Nîmes.
- Diptères Muscoïdes, particulièrement Tachinides* : J. D'AGUILAR, Station centrale de Zoologie agricole, route de Saint-Cyt, 78000 Versailles.
- Cochenilles (Hemiptera-Coccoidea)* : A. S. BALACHOWSKY et Mme D. MATILE-FERRERO, Laboratoire d'Entomologie, Muséum, 45, rue de Buffon, 75005 Paris.
- Planipennes Chrysopides* : Y. SEMERIA, 16, boulevard Grosso, 06000 Nice.
- Biologie générale, Tératologie* : Dr BALAZUC, 6 avenue Alphonse-Daudet, 95600 Eaubonne.
- Araignées cavernicoles et Opilioniodes* : J. DRESKO, 30, rue Boyer, 75020 Paris.

Nos correspondants régionaux

- P. BERGER, Grande Pharmacie, 06220 Vallauris (Col. *Cerambycidae*, *Elateridae* et *Buprestidae*).
- H. CLAVIER, Lycée C.E.S., A.-Daudet, boulevard Jules-Ferry, 13150 Tarascon (Col. *Cerambycidae*, *Carabidae*, *Scarabaeidae*, etc.).
- G. COLAS, La Cicadette, chemin Hermitte, Mar Vivo, 83500 La Seyne-sur-Mer.
- Cl. HERBLOT, 36, place du Marché, 91490 Milly-la-Forêt.
- J. OROUSSET, 55-61, rue de la Mutualité, 92160 Antony.
- G. TEMPÈRE, 258, cours du Général-de-Gaulle, 33170 Gradignan (Col. *Curculionidae*, *Chrysomelidae*, etc.).
- S. PESLIER, Parc Ducup, 66350 Toulouges.
- A. ARTERO, Cité Bellevue, 68 Montreux-Vieux (Haut-Rhin).
- Cl. JEANNE, 306, cours de la Somme, 33000 Bordeaux.
- P. TEOCCHI, Harmas de Fabre, Sérignan, 84100 Orange.
- R. BIJIAOUI, Mas de Borios, Lamillarié, 81120 Réalmont.
- J. RABIL, 82350 Albias (Coléoptères de Grésigne).
- J.-C. LEDOUX, Muséum Requien, 67, rue Joseph-Vernet, 84000 Avignon (Araignées).
- L. LESEIGNEUR, 7, rue Masséna, 38000 Grenoble.
- N. THIBEAUDEAU, « Farinelle », Villeneuve-de-Chavagne, 79260 La Crèche (Col. et Lép.).
- J. MONCEL, 8, rue d'Anthouard, 55100 Verdun (Col. *Carabidae*, *Curculionidae*, *Cerambycidae*).
- Dr R. CONSTANTIN, 3, rue Jean-Dubois, 50000 Saint-Lô.
- G. ALZIAR, 76bis, boulevard Pasteur, 06000 Nice (Col. et Lép.).
- Dr J.-L. NICOLAS, 140, avenue Thiers, 69006 Lyon.
-

eno

GAINERIE
CARTONNAGE

54, rue Daguerre
75014 PARIS

Métro : Denfert-Rochereau

Tél. 734-19-35

La seule Maison spécialisée dans la fabrication
du **CARTON A INSECTES** **eno**
à fermeture hermétique système

ainsi que dans celles des **paillettes**,
Boîtes à préparation microscopique,
Cartonnages, Boîtes et Coffrets
pour classement et préparation.

Nous pouvons également fabriquer
tous articles à la demande.

sciences nat

45, rue des alouettes 75019 Paris

métro : Botzaris

- **ouvrages d'entomologie**

français & étrangers ; neuf & occasion

- **matériels et produits**

filet raquette , boîte tout bois

- **insectes**

matériel vivant & mort

- **bulletin**

SCIENCES NATURELLES

ÉDITIONS LECHEVALIER, S.A.R.L.

19, rue Augereau
75007 PARIS

CATALOGUE SUR DEMANDE

Votre Libraire peut vous procurer nos ouvrages

LIBRAIRIE du MUSEUM

36, rue Geoffroy-St-Hilaire, PARIS V^e
Tél. 707-38-05

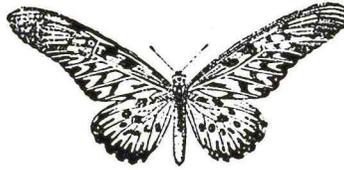
**TOUS LES OUVRAGES D'ENTOMOLOGIE
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS**

Extrait du Catalogue :

- HIGGINS - RILEY - ROUGEOT : Guide des Papillons d'Europe, illustré en couleurs.
- LHOMME : Catalogue des Lépidoptères de France.
- AMATEUR DE PAPILLONS.
- REVUE FRANÇAISE DE LÉPIDOPTÉROLOGIE.

Listes détaillées sur demande

- BOITES VITRÉES POUR COLLECTIONS.
- VENTE DE LÉPIDOPTÈRES ET COLÉOPTÈRES EXOTIQUES.



LESUR

Villesauvage — N1e 20
91150 Étampes

(55 km de Paris)
Téléphone : 494-18-48

- **Splendides Papillons exotiques encadrés**
Cadres dorés à la feuille
gainés moire ivoire ou velours noir.
Envoi du dépliant couleur contre 1,50 F timbres, pour vente
par correspondance.
- **Papillons exotiques en papillotes**
Liste contre 2 F timbres.
- **Épingles** tous numéros.

Ouvert tous les jours — dimanche y compris
ENTRÉE LIBRE

GAINERIE

CARTONNAGE

L. HUBERT

44, rue du Moulin de la Pointe
75013 Paris

Tél. 331.52.16

Métro : Maison-Blanche

-
- **Tous articles de cartonnage.**
CARTONS à INSECTES TOUS FORMATS.
 - **Une exclusivité très pratique :**
la boîte à Insectes avec liège amovible,
« **Système HUBERT** » (marque déposée).
 - **Exposition de boîtes et matériel d'entomologie et de
laboratoire.**

Ouvert tous les jours (même le samedi)
de 8 heures à 19 heures

DEYROLLE

46, Rue du Bac — 75007 PARIS

Tél. 222.30.07 et 548.81.93

Depuis 1831

Spécialités de cartons à Insectes DEYROLLE tous formats, à fermeture hermétique, à simple gorge et double gorge, à fond liège aggloméré très tendre.

Instruments pour les Sciences Naturelles :

Filets divers, Etaloirs, Epingles, Loupes simples (divers modèles) et binoculaires.

Insectes — Plantes — Roches — Minéraux — Fossiles

Microscopes — Préparations microscopiques —

Boîtes de Classement

Catalogue sur demande

LIBRAIRIE

ELKA

163, rue des Pyrénées

75020 PARIS

Tél. 797.01.54

COFFRETS à INSECTES

à PAPILLONS

5 formats disponibles

**Toute fabrication à la demande
à partir de 10**

SOMMAIRE

MONCEL (J.). — <i>La vie de la Revue. Une catastrophe?</i>	49
TEMPÈRE (G.). — Un modèle pratique de battoir	52
DAJOZ (R.). — Note sur quelques Cétoines de Grèce	56
DUTREIX (C.). — Pour les jeunes. <i>Arctia caja</i> : un élevage intéressant.	59
EN VENTE AU JOURNAL.....	62
JANVIER (H.). — Un Péripate du Chili chasseur de Termites	63
DEUX NOUVEAUX GROUPES ENTOMOLOGIQUES.....	68
BONFILS (J.) et LAURIANT (F.). — Présence en Languedoc de <i>Synophropsis lauri</i> (Hom. Cicadellidae)	69
ERRATUM	71
DEVECIS (J.). — Hybride naturels de <i>Chrysotribax</i> en Aveyron (Col. Carabidae)	72
COURRIER DES LECTEURS	76
GOURVES (J.). — Quelques Coléoptères rares du Maroc	77
CONSTANTIN (R.). — Descriptions de nouvelles espèces de <i>Malthinus</i> de France continentale, de Corse et d'Espagne (Col. Cantharidae).....	80
AUBRY (J.). — A propos d' <i>Amara devillei</i> (Col. Carabiques).....	88
PARDI LES LIVRES	89
OFFRES ET DEMANDES D'ÉCHANGES	90
COMITÉ D'ÉTUDES POUR LA FAUNE DE FRANCE	92
NOS CORRESPONDANTS RÉGIONAUX	93

Le Rédacteur en chef
A. VILLIERS

Le Directeur de la publication
R. PAULIAN